

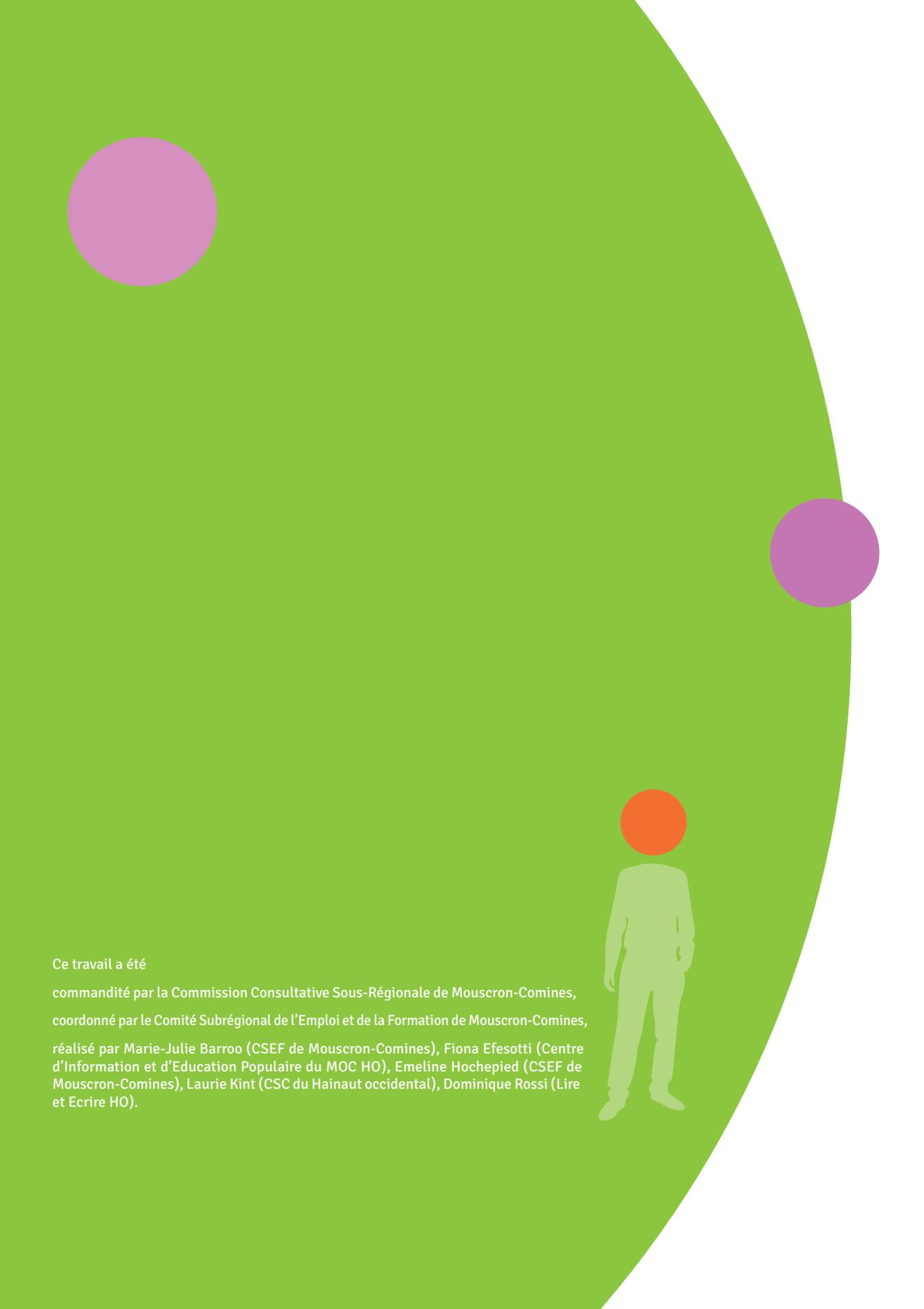
S'il vous plaît,

dessine-moi

un demandeur
d'emploi

Les professionnels de Wallonie picarde
se mobilisent...





Ce travail a été

commandité par la Commission Consultative Sous-Régionale de Mouscron-Comines, coordonné par le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mouscron-Comines, réalisé par Marie-Julie Barroo (CSEF de Mouscron-Comines), Fiona Efesotti (Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC HO), Emeline Hoche pied (CSEF de Mouscron-Comines), Laurie Kint (CSC du Hainaut occidental), Dominique Rossi (Lire et Ecrire HO).



AVANT-PROPOS

Les dispositifs institutionnels centrés sur l'insertion socioprofessionnelle (décret DIISP, EFT/OISP) sont nés dans un contexte général du tournant vers l'Etat social actif il y a aujourd'hui dix ans. Depuis lors, le système mis en place privilégie la responsabilisation individuelle de la personne face à sa situation de chômage.

La notion d'«activation» de la personne en situation de chômage s'est depuis lors intensifiée au niveau des politiques de l'emploi, et sans être seule en cause, a sans nul doute participé à un processus de stigmatisation de ces personnes. Car une politique «visant l'activation» suppose implicitement une certaine forme de passivité initiale constatée chez la personne en situation de chômage.

Au niveau de la Wallonie picarde, la réflexion a été travaillée à plusieurs reprises par différents acteurs en vue de sensibiliser l'opinion publique face à la stigmatisation des personnes en situation de chômage. Il a semblé intéressant aux membres de la Commission Consultative Sous Régionale (CCSR) de Mouscron-Comines d'aborder cette question au cœur du secteur de l'insertion socio-professionnelle. L'originalité du présent document réside donc dans le fait qu'il se penche tout particulièrement sur la Wallonie picarde d'une part et qu'il a été développé par et pour les acteurs du secteur de l'insertion socioprofessionnelle d'autre part.

Ainsi, le projet « *ISP, Insertion, Stéréotypes et Préjugés* » a été initié il y a plus de deux ans déjà par la CCSR et a fait l'objet d'une longue maturation. Depuis juillet 2013, nous travaillons en partenariat avec le CIEP HO, la CSC HO et Lire et Ecrire HO à la mise sur pied d'une action dont l'objectif est de permettre aux professionnels de prendre du recul par rapport à leurs propres pratiques, en vue d'améliorer ces dernières.

Trois étapes ont été déterminées pour amener une réflexion territoriale :

- La diffusion d'un outil de sensibilisation (que vous trouverez en pièce jointe) a constitué la première étape de notre démarche. Ludique et accrocheuse, «La tête de l'emploi» est une brochure qui pose la question de nos stéréotypes personnels vis-à-vis de notre public. En plus de sensibiliser à la thématique et à notre action, elle nous a servi à récolter des données nous permettant d'établir une «photographie» (un «selfi») du regard que nous, professionnels de la Wapi, portons sur notre public.
- Pour compléter cette photographie, nous avons également procédé à une analyse sémantique de quelques documents produits par différents acteurs de l'insertion. L'objectif de cette analyse était de pouvoir mettre en avant d'éventuels mécanismes qui renforceraient nos stéréotypes et préjugés personnels. Soucieux de la validité méthodologique de cette analyse, nous avons fait appel à la société Sonecom (www.sonecom.be) qui l'a supervisée.
- La troisième étape de notre projet consistait en une journée de présentation des résultats et de réflexions qui s'est déroulée le 9 octobre 2014. Cette journée ne se voulait pas une finalité en soi mais bien le point de départ d'un changement global de pratiques via la mise en place d'autres modes de fonctionnement moins stigmatisants pour nos publics.

Aussi, cette publication rassemble l'ensemble des contenus qui y sont liés, et a pour but d'être source de réflexion. Il ne s'agit pas de juger, ni de condamner, ni même encore d'arrêter des conclusions fermes sur nos représentations, mais bien au contraire d'ouvrir la discussion et d'imaginer des pistes d'action.

Dans un contexte social qui se durcit, les initiatives dénonçant les difficultés des plus démunis, notamment celles vécues par les demandeurs d'emploi, ne manquent pas. Et pourtant, il y a quelques semaines encore les journaux Le Monde et Le Soir relataient une étude du Crédoc en France faisant état d'une solidarité qui s'étiole face à la misère qui grandit.

Cette journée, que nous espérons le point de départ d'une nouvelle dynamique territoriale, s'inscrit parfaitement dans cette actualité « sociale » pas très réjouissante.

Pourtant, le projet « ISP – Insertion, Stéréotypes et Préjugés » initié par la Commission Consultative Sous-Régionale de Mouscron-Comines est l'objet d'une maturation longue de près de 3 ans et d'un travail partenarial qui a débuté il y a un an et demi.

La spécificité du projet ISP est de s'interroger sur le regard que les professionnels de l'insertion portent sur leur public et d'interroger nos pratiques en Wallonie picarde.

Au nom du Comité Subrégional de Mouscron-Comines, je remercie le CIEP HO, la CSC HO et Lire et Ecrire HO qui se sont investis pleinement afin que soit mené ce projet. Je remercie également tous les organismes qui ont pris part à l'enquête « La tête de l'emploi » et tous ceux qui se sont prêtés au jeu de l'analyse sémantique réalisée par le groupe de travail. Je remercie enfin les intervenants : Madame Florence Loriaux et Monsieur David Bourguignon, que nous avons la chance d'accueillir aujourd'hui et qui pourront éclairer de leurs expertises le sujet brûlant que nous allons traiter.

Discours d'ouverture du 9 octobre 2014 à Choiseul.

Par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines



« La Tête de l'Emploi »

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux: «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 / Pause

10h45 / «Tous Glandeurs : Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 / Lunch

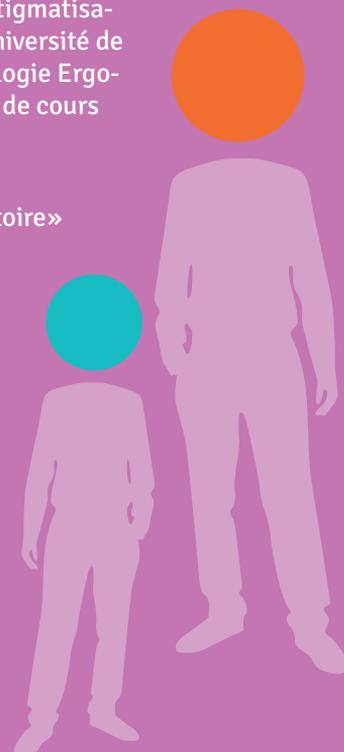
13h15 / «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP – Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié





INTRODUCTION

L'outil «La tête de l'emploi» constitue la première partie de notre travail. Destiné avant tout à sensibiliser les professionnels à la thématique, il a été distribué à grande échelle (600 exemplaires ont été distribués), et constitue le volet quantitatif de notre investigation sur l'éventuelle stigmatisation des personnes sans emploi au sein du secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

La diffusion de cet outil s'est faite en février 2014 via des personnes «relai». Celles-ci ont été identifiées dans chacun des organismes souhaitant rejoindre le projet afin d'expliquer à leurs collègues, le cadre dans lequel était diffusé cet outil et d'en assurer la bonne utilisation.

Néanmoins, chaque brochure était accompagnée d'un feuillet explicatif dont voici le contenu :

Madame, Monsieur,

Votre organisme a souhaité prendre part au projet ISP mené en Wallonie picarde.

I.S.P.

Insertion – Stéréotypes & Préjugés

Un projet qui vise à :

- *Mener une réflexion commune sur nos représentations des publics et les conséquences que celles-ci peuvent avoir sur nos pratiques*
- *Mettre en place une dynamique territoriale qui nous permette d'ajuster nos pratiques*

L'outil que vous vous apprêtez à compléter est destiné à tous les travailleurs de l'insertion (formateurs, conseillers, personnel administratif, assistants sociaux, ...).

Il a été réalisé grâce à dix personnes volontaires qui nous ont prêté leur image et dont la situation professionnelle est réellement l'une des dix proposées, il n'y a pas de piège !

Les questions qui suivent le « jeu » ont pour ambition de récolter des données concernant vos représentations des demandeurs d'emploi, aussi il importe que vous y répondiez le plus spontanément possible.

Votre participation représente la première étape de notre démarche, elle permettra de rassembler des données locales et réalistes qui alimenteront la seconde étape de notre démarche : une journée de réflexions qui se déroulera en octobre prochain.

Nous espérons qu'ensuite une dynamique se mette en place et puisse avoir un impact véritable sur nos pratiques d'insertion.

Soyez certain que nous traiterons les données de manière globale et anonyme et que les informations d'identification qui vous sont demandées ne nous serviront qu'à nous assurer de la représentativité de nos résultats.

Si vous souhaitez bénéficier d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

La partie «jeu» a été réalisée grâce à la participation de dix volontaires qui ont accepté de nous prêter leur image. Nous avons tenté de rassembler un panel hétérogène (jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, d'origines étrangères et autochtones), il s'agit bien de dix personnes et de leur situation professionnelle réelle au moment où nous avons créé l'outil. L'objectif de la partie «jeu» était de tester d'éventuels préjugés liés à l'apparence des personnes. La partie «questionnaire» avait, elle, pour principale vocation de tester d'autres préjugés liés aux caractéristiques intrinsèques des personnes en situation de chômage.

PROFIL DES REpondANTS

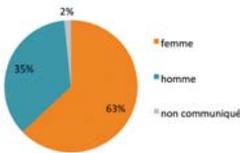
Nous avons récolté 372 questionnaires complétés. Avant de vous présenter les résultats de l'enquête, voici quelques précisions concernant le profil des personnes ayant pris part à l'enquête.

Sans surprise pour notre secteur, les répondants sont majoritairement des femmes. Soixante pourcents d'entre eux ont entre trente et soixante ans et une expérience professionnelle conséquente.

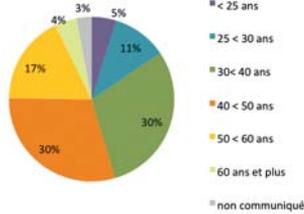
La majorité des répondants rencontre régulièrement le public et ces rencontres sont individuelles pour une grande partie des professionnels.

Dans l'ensemble, les réponses apportées sont très homogènes. Nous n'avons observé que très peu de variations en fonction du profil des répondants.

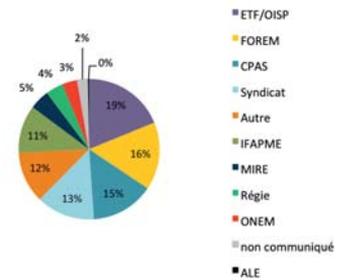
Les participants à l'enquête selon le genre



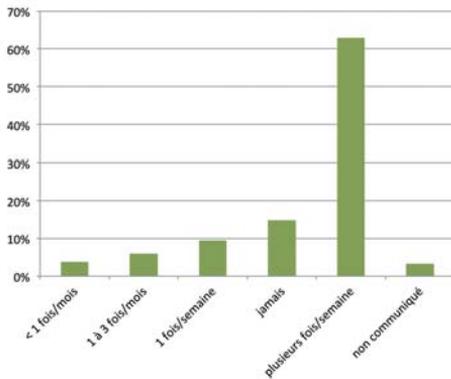
Les participants à l'enquête selon l'âge



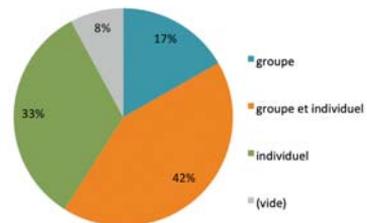
Les participants à l'enquête selon l'organisme de travail



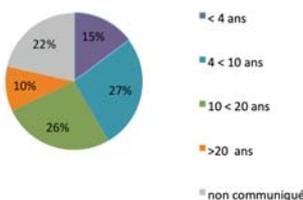
Les participants à l'enquête selon la périodicité de travail avec les demandeurs d'emploi



Les participants à l'enquête selon le type de travail avec les demandeurs d'emploi (parmi ceux ayant répondu être en contact avec les DE)



Les participants à l'enquête selon l'expérience professionnelle dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle



RESULTATS DU JEU

Aucun des répondants n'a trouvé la bonne solution au jeu, la voici :



Nous ne prétendons aucunement être en mesure de tirer des conclusions sur base des résultats analysés. Voici simplement quelques éléments plus «significatifs» d'un point de vue statistique :

Les trois personnes à qui la situation de chômage a été le plus attribuée sont les suivantes. ►

Plus d'une personne sur quatre a attribué la situation de chômage au plus jeune des volontaires.

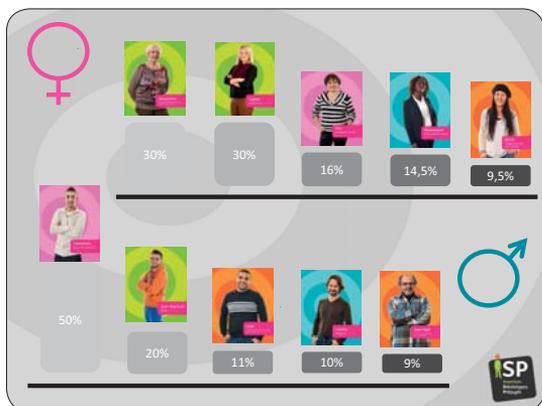
Ensuite, ce sont la femme la plus âgée et la femme la plus jeune à qui l'on a attribué le plus la situation de chômage.

Tenant compte du fait que l'on retrouve les deux plus jeunes sur ce podium et deux femmes pour un homme, on peut se demander s'il y a une distinction à faire en termes d'âge et de genre.



GENRE

Cette seconde dia présente la fréquence d'attribution de la situation de chômage pour chaque personne en distinguant le critère de genre.



On remarque que chez les hommes le chômage est attribué plus souvent aux «plus jeunes». Les deux plus jeunes regroupent à eux seuls 70 % d'attribution de la situation de chômage. Or, selon les chiffres fournis par le Forem en octobre 2014, le chômage se partage plus uniformément entre les différentes classes d'âge.

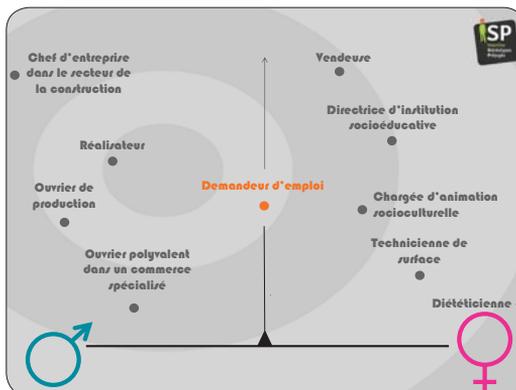
On remarque également que, si l'homme plus âgé a été le moins souvent choisi comme chômeur parmi les hommes, c'est l'inverse chez les femmes.

Dans la réalité, toujours selon les chiffres fournis par le Forem, la part des «plus de 50 ans» parmi les chômeuses est presque égale à la part des «plus de 50 ans» parmi les chômeurs 24 % et 21 %.

les chômeuses est presque égale à la part des «plus de 50 ans» parmi les chômeurs 24 % et 21 %.

Voici comment se répartissent les métiers en fonction du genre, tenant compte des réponses obtenues. Plus le métier est situé loin de la flèche centrale, plus cette distinction homme/femme est marquée. ►

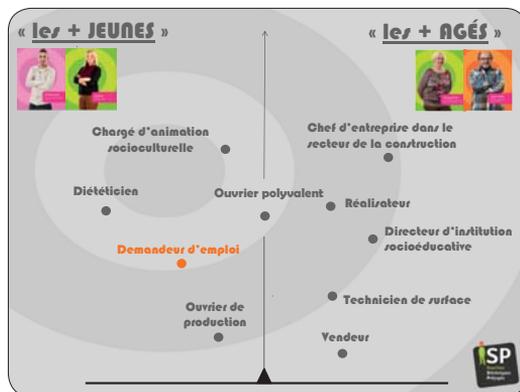
Le demandeur d'emploi est la seule des dix situations pour laquelle ne se marque pas de tendance homme/femme dans le choix des répondants.



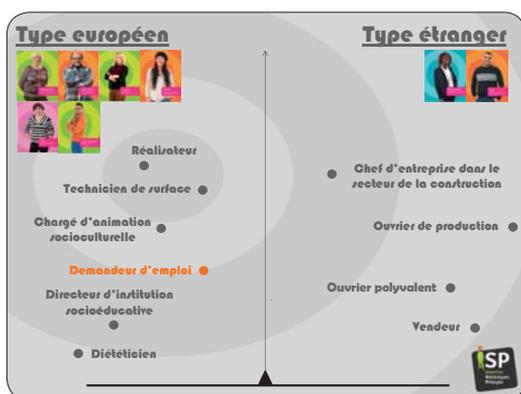
AGE

Voici comment se répartissent les métiers en fonction de l'âge, tenant compte des réponses obtenues (plus le métier est situé loin de la flèche centrale, plus la distinction est marquée. Pour chaque catégorie, les profils qui ont été pris en compte dans notre calcul sont affichés).

Le métier d'ouvrier polyvalent est la seule des dix situations pour laquelle ne se marque pas de tendance dans le choix des répondants.



ORIGINE



Voici comment se répartissent les métiers en fonction de l'origine des personnes, tenant compte des réponses obtenues (plus le métier est situé loin de la flèche centrale, plus la distinction est marquée. Pour chaque catégorie les profils qui ont été pris en compte dans notre calcul sont affichés).

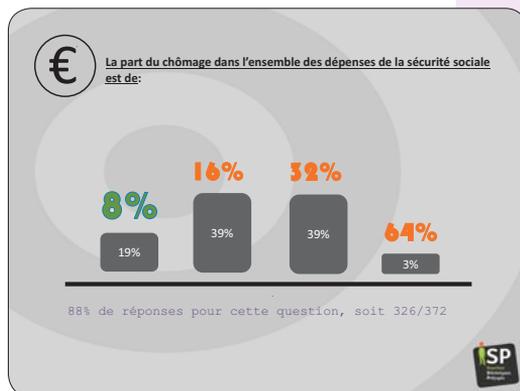
RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Pour certaines propositions, le total des pourcentages de réponses n'équivaut pas à 100 car aucune réponse valable n'a été donnée.

Selon vous, que représente la part de chômage dans les dépenses de la sécurité sociale ?

Plus de 80 % des répondants surestiment la part de chômage dans l'ensemble des dépenses de la sécurité sociale.

88 % des répondants ont répondu à cette question (soit 326 personnes). Le pourcentage de réponses pour les autres questions environne les 97 %.



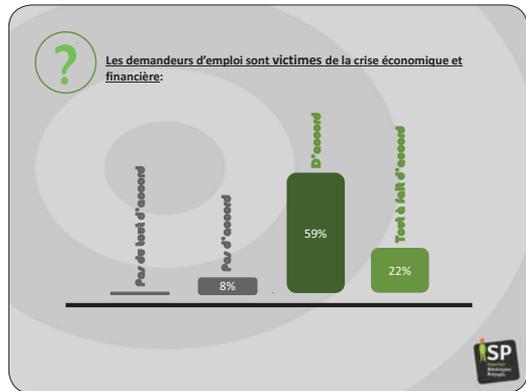
A titre d'information, voici comment se répartissent réellement les dépenses de la sécurité sociale :

39 % : Santé
30 % : Pensions
8 % : Chômage (ONEm)
8 % : Prépension, crédit-temps, congé parental, mesures d'activation, chômage temporaire (ONEm)
15 % : Autres : allocations familiales, vacances annuelles, accidents de travail, maladies professionnelles

*Sources : - SPF Sécurité Sociale : la sécurité sociale en un clin d'œil, chiffres clés 2011
 - Statistiques interactives de l'ONEm; dépenses par statut (2012)*

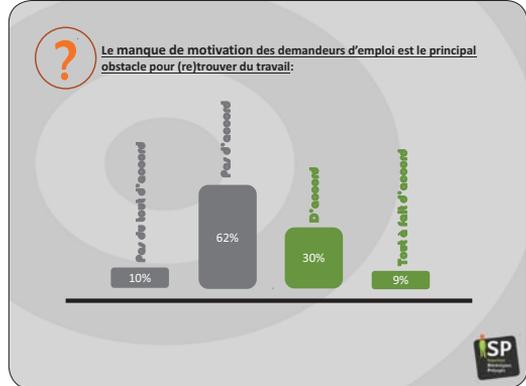
1. Les demandeurs d'emploi sont victimes de la crise économique et financière.

Plus de 80 % des répondants considèrent que les demandeurs d'emploi sont victimes de la crise économique et financière.



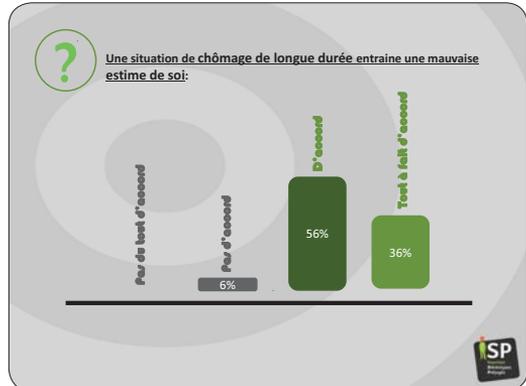
2. Le manque de motivation des demandeurs d'emploi est le principal obstacle pour retrouver du travail.

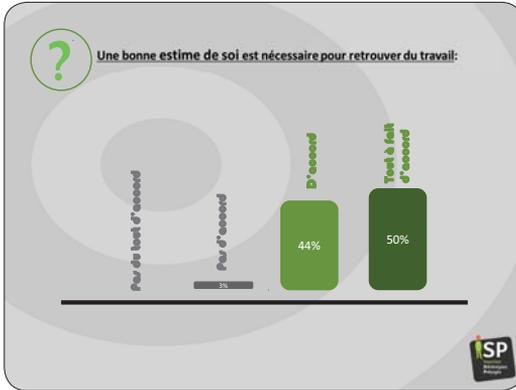
Près de 40 % des professionnels ayant répondu estiment que le manque de motivation est le principal obstacle pour que les demandeurs d'emploi retrouvent du travail.



3-4. Une situation de chômage de longue durée engendre une mauvaise estime de soi.

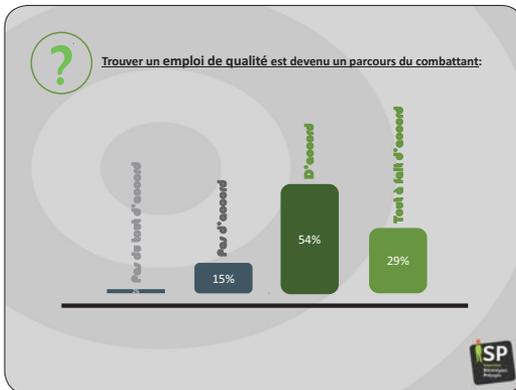
La majorité des professionnels ayant répondu (92 %) s'accordent avec la proposition selon laquelle une situation de chômage de longue durée entraîne une mauvaise estime de soi.





Et ils sont 94 % à estimer qu'une bonne estime de soi est nécessaire pour retrouver du travail.

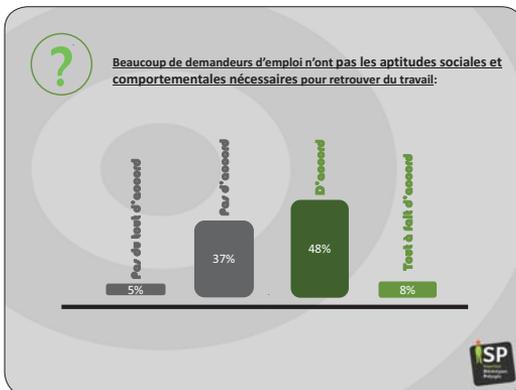
On remarque une tendance à être plus souvent en désaccord avec cette proposition, ou à ne pas se positionner chez les professionnels ayant moins de 25 ans.



5. Trouver un emploi de qualité est devenu un parcours du combattant.

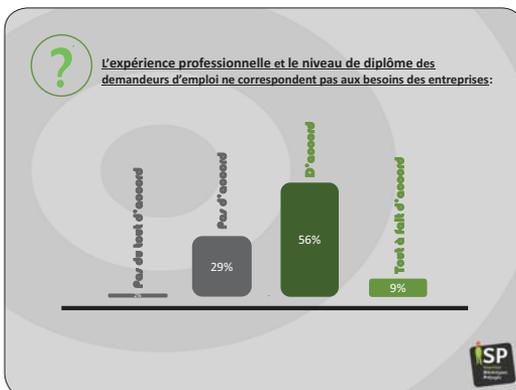
Trouver un emploi de qualité représente un parcours du combattant pour 83 % des répondants, Les 17 % restant ne semblent pas être de cet avis.

On remarque une tendance à être plus en désaccord pour les professionnels ayant plus d'ancienneté.



6. Beaucoup de demandeurs d'emploi n'ont pas les aptitudes sociales et comportementales nécessaires pour retrouver du travail.

Le manque d'aptitudes sociales et comportementales des demandeurs d'emploi est effectif pour 56 % des professionnels ayant répondu à l'enquête.



7. L'expérience professionnelle et le niveau de diplôme des demandeurs d'emploi ne correspondent pas aux besoins des entreprises.

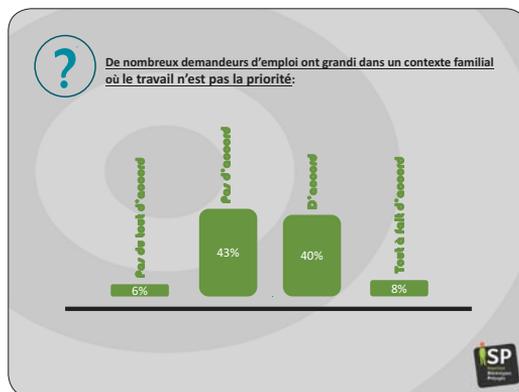
Pour 65 % des répondants, l'expérience professionnelle et le niveau de diplôme des demandeurs d'emploi ne sont pas adaptés.

8. De nombreux demandeurs d'emploi ont grandi dans un contexte familial où le travail n'est pas la priorité.

Concernant le contexte familial dans lequel ont grandi des demandeurs d'emploi, près de 50% des répondants sont en désaccord avec le fait que celui-ci ne laisse pas une place prioritaire au travail.

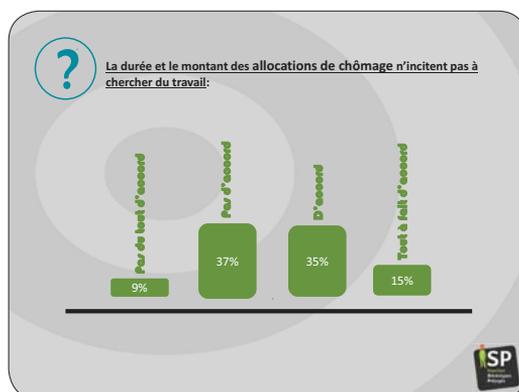
On remarque une tendance à se positionner «entre-deux» chez les répondants qui rencontrent le plus souvent les demandeurs d'emploi.

On remarque également que les professionnels qui rencontrent le public 1 à 3x/mois ont plus tendance à être d'accord avec cette affirmation.



9. La durée et le montant des allocations de chômage n'incitent pas à chercher du travail.

50% des répondants sont en accord avec la proposition selon laquelle la durée et le montant des allocations de chômage n'incitent pas à chercher du travail.



EN RÉSUMÉ,

Voici le récapitulatif des résultats obtenus pour chaque proposition mettant en évidence la partie de résultats qui nous a interpellés.

Comme déjà expliqué, l'objectif de l'outil «La tête de l'emploi» était de sensibiliser à la thématique d'abord mais, il s'agissait également d'interroger d'éventuels a priori personnels sur les personnes en situation de chômage. On peut supposer que le contexte professionnel de l'insertion a une influence sur les représentations individuelles des personnes qui y travaillent. Nous pourrions comparer les résultats obtenus avec un échantillon neutre afin de préciser cette influence.

L'analyse sémantique que nous présentons ensuite va, quant à elle, nous éclairer sur le caractère stigmatisant (ou non) de nos pratiques professionnelles au travers des écrits que nous produisons.

En résumé...

- Une **bonne estime de soi** est **nécessaire** pour (re)trouver du travail V 94%
- Une **situation de chômage** de longue durée entraîne une **mauvaise estime de soi** V 92%
- Trouver un **emploi de qualité** est devenu un **parcours du combattant** V 83% F 17%
- Les demandeurs d'emploi sont **victimes** de la crise économique et financière V 81%
- L'**expérience professionnelle** et le **niveau de diplôme** des demandeurs d'emploi **ne correspondent pas** aux besoins des entreprises V 65%
- Beaucoup de demandeurs d'emploi n'ont **pas les aptitudes sociales et comportementales nécessaires** pour retrouver du travail V 56%
- La durée et le montant des allocations de chômage **n'incitent pas à chercher du travail** V 50%
- De nombreux demandeurs d'emploi ont grandi dans un **contexte familial où le travail n'est pas la priorité** V 48%
- Le **manque de motivation** des demandeurs d'emploi est le **principal obstacle** pour (re)trouver du travail V 40%

2

Analyse Sémantique

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux: «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 / Pause

10h45 / «Tous Glandeurs : Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 / Lunch

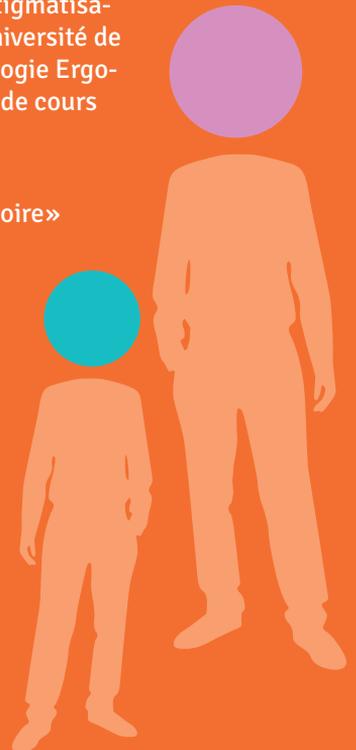
13h15 / «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP – Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié



INTRODUCTION	17
CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE ..	17
Corpus documentaire & méthodologie.	17
Cadre théorique	18
Grille d'analyse	19
ANALYSE	20
La désignation – L'étiquetage	20
Les stéréotypes	22
Incompétence	23
Passivité	24
Ignorance	25
Oisiveté et manque de motivation	25
La distinction du «eux»	26
Distanciation	26
Assistanat/victimisation	27
Capacitation.....	27
Familiarité	27
La discrimination	28
Liberté.....	29
Adéquationisme	29
Responsabilisation	29
RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES	29
Un mot pour un autre?	29
Opérateurs de formation : «experts comportementaux»?	30
Opérateurs de formation : «bons élèves» de l'insertion socioprofessionnelle?	30
Opérateurs de formation : «tacticiens motivés»?	31
Se rapprocher de l'Emploi?	32
EN GUISE DE CONCLUSION	33



INTRODUCTION

Cette analyse sémantique constitue la seconde étape du projet « ISP – Insertion, Stéréotypes et Préjugés ». Elle a pour objectif de se pencher sur la représentation qu'ont les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle vis-à-vis des personnes en situation de chômage avec lesquelles ils travaillent au quotidien. Doit-on parler ici de « public cible », de « bénéficiaires » ou encore d'« apprenants » ? Nous verrons tout au long de notre analyse combien il peut s'avérer complexe de trouver le mot juste et combien le choix d'un mot plutôt que d'un autre ouvre la porte à une foule d'interprétations. Pour notre part, nous avons fait le choix d'opter pour le vocable : « *personne en situation de chômage* », que nous estimons relativement neutre et moins chargé de préjugés.

Dans un souci de lisibilité, nous avons pris le parti d'alléger au maximum les aspects théoriques et méthodologiques de notre travail et de n'en garder que le nécessaire pour la compréhension de notre démarche. Une première partie décrit brièvement nos cadres méthodologique et théorique, viennent ensuite nos analyses et nos réflexions.

CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Tenant compte de travaux déjà réalisés sur le phénomène de stigmatisation des chômeurs dans notre société, mais surtout des réalités vécues par les professionnels sur le terrain, nous avons formulé notre hypothèse de recherche comme suit :

Dans la rédaction de leurs documents officiels, les organismes d'insertion socioprofessionnelle favorisent la stigmatisation des personnes en situation de chômage.

Corpus documentaire & méthodologie

Afin de procéder à l'analyse, nous avons demandé à treize organismes d'insertion socioprofessionnelle de nous fournir des documents.

Nous avons reçu sept documents qui constituent le corpus sur lequel s'est portée notre étude. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier les opérateurs qui ont répondu positivement à notre demande.

Les documents analysés, pour la majorité prennent la forme d'un formulaire émis par un pouvoir subsidiant à l'attention des organismes de formation qui souhaitent obtenir un agrément et/ou un financement.

Plus précisément, il s'agit d'appels à projets du Forem ou de la Région wallonne ainsi que d'un dossier d'agrément OISP (organisme d'insertion socioprofessionnelle).

Les documents datent de 2011 et 2013. Comme convenu avec les opérateurs concernés, les identités resteront confidentielles et l'analyse a été menée de façon transversale.

Tenant compte de l'objet de notre recherche et du contexte dans lequel nous l'avons menée, nous avons privilégié une approche qualitative¹ qui s'est traduite par une analyse de contenu. Cette approche ne vise pas la représentativité. Elle permet de mettre en évidence des attitudes caractéristiques et de mieux comprendre des phénomènes. Les principes de l'analyse de contenu sont rigoureux et reposent sur le classement méthodique des éléments (« unités de sens ») du matériau analysé. Celui-ci doit avoir été sélectionné de façon raisonnée (ce que nous nous sommes efforcés de faire dans le cas présent, compte tenu des contraintes).

—

1. Rappelons que le questionnaire « La tête de l'Emploi ? » constitue le volet quantitatif du projet ISP.

Cadre théorique

Afin de vérifier notre hypothèse de départ, il nous semble important de revenir sur quelques notions de base, liées à notre thématique.

La notion de **stigmat** tout d'abord que le sociologue Ervin Goffman définit comme tout « *attribut qui jette un discrédit profond* » sur celui qui le porte.

Tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmat, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap. Il représente un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle. Notons qu'il existe d'autres types de désaccord, tel celui qui nous fait reclasser un individu d'une catégorie socialement attendue à une autre, différente mais tout aussi attendue, ou encore celui qui nous incite à déplacer vers le haut le jugement que nous avons porté sur quelqu'un. Remarquons également que tous les attributs déplaisants ne sont pas en cause, mais ceux-là seuls qui détonnent par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'individus. [...] En gros, on peut distinguer trois types de stigmates. En premier lieu, il y a les monstruosité du corps – les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère qui, aux yeux d'autrui, prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de croyances égarées et rigides, de malhonnêteté, et dont on infère l'existence chez un individu parce que l'on sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire ou d'extrême-gauche. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres de la famille. Mais, dans tous les cas de stigmat, y compris ceux auxquels pensaient les Grecs, on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmat, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. Quant à nous, ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je nous appellerai les normaux.

Les attitudes que nous, les normaux, prenons vis-à-vis d'une personne affligée d'un stigmat et la façon dont nous agissons envers elle, tout cela est bien connu, puisque ce sont ces réactions que la bienveillance sociale est destinée à adoucir et à améliorer. Il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmat n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne.

Goffman, Erving, Stigmat. Les usages sociaux des handicaps, (1975), Paris, Les Editions de Minuit, coll. "Le sens commun», p. 12-15

Dans « Travail, chômage et stigmatisation » paru chez De Boek en 2007, Ginette Herman et David Bourguignon rattachent cette notion de stigmat à quatre éléments :

- **l'attribut** : ce n'est pas l'attribut en lui-même qui est stigmatisant mais la manière dont il est considéré par la société. Il fait l'objet d'un « consensus social ». Ceci implique qu'un « stigmat est spécifique à une culture » et « qu'il est caractéristique d'une époque donnée » (p.105).
- **le stéréotype** : « Le stigmat est un attribut qui lie une personne à des caractéristiques indésirables, à des stéréotypes composés essentiellement de traits négatifs (Link G. et Phelan J.C.,2001) ».

Les stéréotypes sont des croyances, ils permettent, en la simplifiant, de comprendre plus aisément la réalité mais leur utilisation entraîne « l'homogénéisation et la dépersonnalisation de tous les individus membres d'un même groupe » (p.107). Les stéréotypes peuvent être positifs/négatifs ou neutres. Ils sont liés à des croyances (ce que je sais ou crois savoir). Par exemple : les chômeurs sont des fainéants.

- **l'identité sociale négative** : elle est le fruit de la comparaison entre le groupe d'appartenance d'un individu et les autres groupes. Cette comparaison se base sur l'évaluation de « dimensions significatives » qui varient en fonction des individus, des contextes et des normes sociétales et aboutit à une « différence négative » et renvoie l'individu « au bas de la structure sociale » (p.110).
- **l'expérience du rejet et de la discrimination** : le porteur du stigmate se retrouvant au bas de l'échelle et étant l'objet de stéréotypes négatifs devient la cible de préjugés et de discrimination. La **discrimination** renvoie à un comportement négatif vis-à-vis d'un individu membre d'un exo-groupe envers lequel on entretient des préjugés (Dovidio J.F. et Gaertner S.L., 1986) » (p.110).

Grille d'analyse

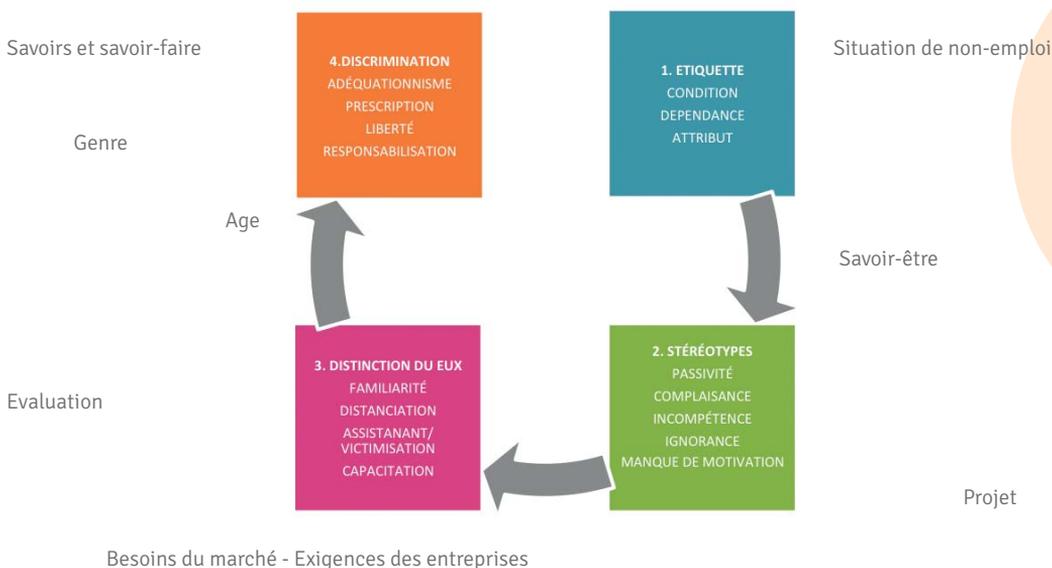
Ce sont donc ces quatre dimensions constituant le concept de stigmatisation qui ont été utilisées pour construire notre grille d'analyse catégorielle. Ces catégories ont elles-mêmes été découpées en sous-catégories et se sont étoffées au fil de notre travail.

Concrètement, les unités de sens (mots, phrases, idées significatives) ont été relevées et classées dans une grille distinguant des catégories et sous-catégories tenant compte de leur nature et les reliant à des unités de contexte permettant de les re-situer globalement.

Il est important de noter que notre catégorisation, se calquant sur notre cadre théorique, marque les étapes qui constituent les phénomènes de stigmatisation allant crescendo de l'attribution à la discrimination.

Globalement, notre grille d'analyse se présente comme ceci :

Schéma n°1 : Grille d'analyse



ANALYSE

L'analyse qui suit se base sur notre grille d'analyse (voir en annexe I) et vise à vérifier notre hypothèse de départ, à savoir la présence ou non d'éléments qui favoriseraient un processus de stigmatisation.

La désignation – L'étiquetage



La première partie de notre analyse s'est penchée sur la façon dont les personnes en situation de chômage étaient désignées. Autrement dit, nous nous sommes intéressés aux « étiquettes » attribuées à ces personnes. Ces étiquettes ont été classifiées en trois sous-catégories :

Condition regroupant toutes les désignations où la personne est considérée par son rapport à l'emploi (chômeur, demandeur d'emploi, etc.).

Dépendance regroupant toutes les désignations où la personne est considérée dans son rapport à la formation ou, plus largement, au dispositif d'insertion (stagiaire, public cible, etc.).

Attribut neutre regroupant tous les termes qui désignent la personne sans l'associer ni à sa situation de chômage, ni au dispositif d'insertion.

Pour ce faire, nous avons procédé à un comptage et à un tri repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Tri des étiquettes attribuées aux demandeurs d'emploi dans le corpus étudié

Attribut NEUTRE	50
Personne	42
Public	6
Chacun	2
Attribut AUTRE* (genre, âge, scolarité, lieu de résidence, situation de handicap, ...)	23
Personne (en situation de handicap/en situation d'illettrisme/)	9
Habitant	4
Public (jeune/ en difficulté de lecture et d'écriture/)	4
Jeune	3
Femme	1
Femme et homme	1
Population	1
CONDITION	46
Demandeur d'Emploi	38
Personne (éloignée de l'emploi/relativement proche de l'emploi)	3
Chercheur d'Emploi	1
Futur travailleur	1
Groupe fragilisé	1
Public (fragilisé)	1
Travailleur à temps partiel	1
DÉPENDANCE	107
Stagiaire	49
Participant	23
Apprenant	10
Candidat	9
Bénéficiaire	1
Groupe cible	1
Personne orientée	1
Public cible visé par l'appel à projet	13

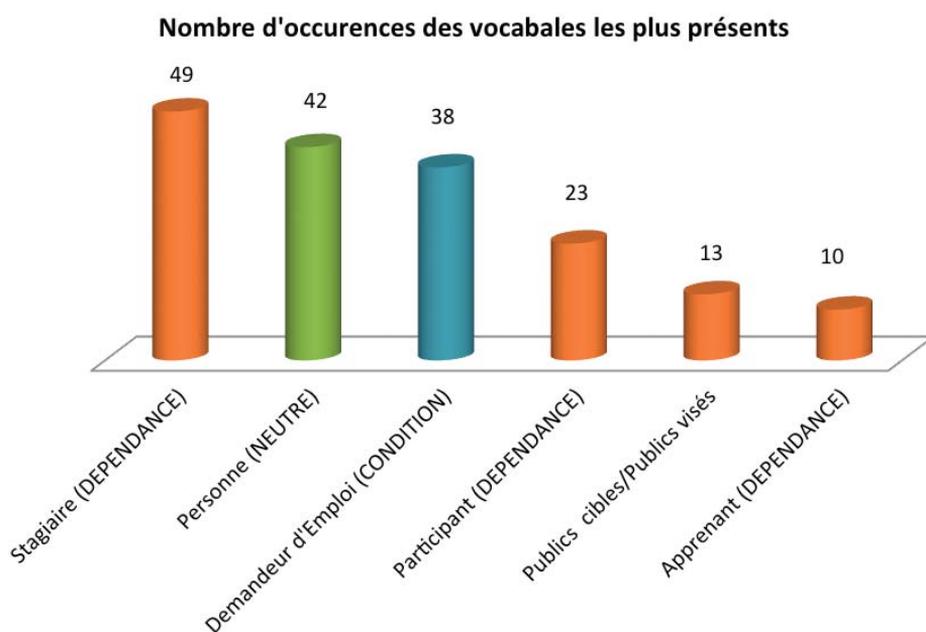
*Nous avons opéré une distinction dans la sous-catégorie « Attribut Neutre ». Les « Autres » regroupent les différents

vocables désignant les personnes en fonction de caractéristiques qui ne sont pas directement liées à leur rapport à l'emploi ou à l'insertion socioprofessionnelle mais qui ne sont pas neutres pour autant (ex : genre, âge, ...).

La part de vocables qui envisagent les personnes comme faisant partie du système d'insertion socioprofessionnelle est la plus importante (n=107). Les étiquettes définissant les personnes dans leur relation de dépendance à ce système représentent en effet près de 50% de l'ensemble des étiquettes attribuées aux personnes. Le vocable « stagiaire » est le plus utilisé (une fois sur cinq); il est suivi des vocables « personne » (attribut neutre) et de « demandeur d'emploi » (condition).

Dans les documents analysés, Stagiaire/Participant/Publics cibles sont trois des cinq vocables les plus utilisés pour parler des personnes ; cela montre que globalement **les personnes sont comme aspirées par la matrice de l'insertion socioprofessionnelle. Elles sont avant tout envisagées dans leur rapport à la formation et au système d'insertion socioprofessionnelle plus que dans leur individualité ou dans leur rapport à l'emploi.** Un tel processus de dépersonnalisation relèverait donc, comme défini plus haut, du stéréotype.

Graphique n°1 : Nombre d'occurrences des vocables les plus fréquents dans le corpus étudié



Les stéréotypes



Dans un deuxième temps, nous avons passé en revue le corpus avec une attention toute particulière pour les stéréotypes. Chacune des 197 « unités de sens » évoquant (positivement ou négativement) un stéréotype a de la sorte été relevée et classifiée dans une des cinq sous-catégories suivantes :

Passivité, regroupant toutes les formulations qui placent la personne en tant qu'objet plus qu'en tant que sujet. Où les capacités d'agir de la personne sont mises en question.

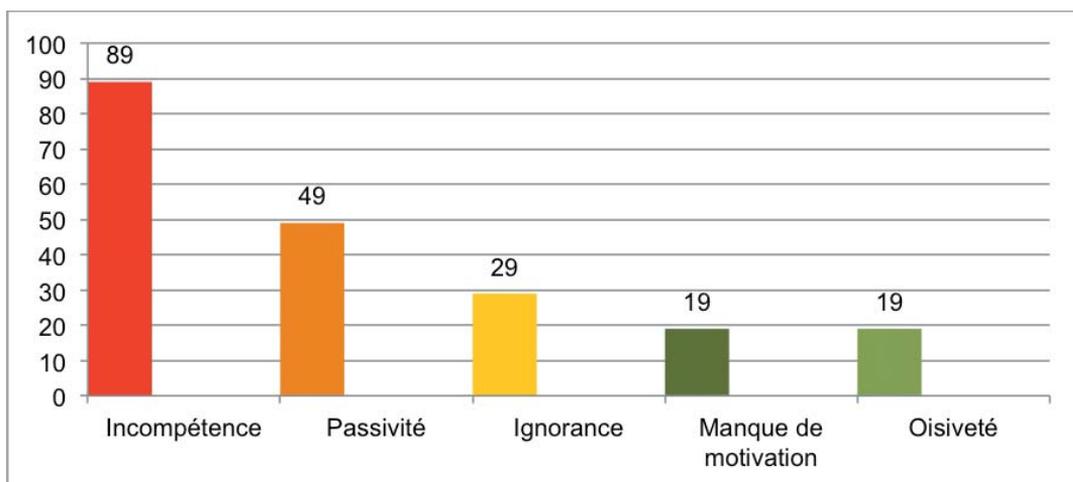
Complaisance, regroupant toutes les formulations qui sous-entendent que la personne se complaît (se sent bien) dans sa situation de non-emploi.

Manque de motivation, regroupant toutes les formulations qui évoquent le manque de motivation des personnes à s'insérer.

Incompétence, regroupant les propositions liées au manque de compétences des personnes. L'incompétence concernera des champs variés : aptitudes psycho-sociales, élaboration d'un projet, ... Ce sont les unités de contexte qui permettront de trier ces unités de sens par la suite.

Ignorance, regroupant des unités de sens qui font référence au manque de connaissances des personnes, qui peut également être lié à des champs variés.

Graphique n°2 : Fréquence des différents stéréotypes dans le corpus étudié



Les stéréotypes apparaissent pour une majorité, en début de document dans les parties de texte traitant des objectifs des actions menées et de leur descriptif. Ils apparaissent ensuite dans les parties décrivant la plus-value des actions proposées. *On pourrait dire qu'il faut dès le départ et surtout à ces moments justifier ou prouver les tares des personnes en situation de chômage pour valoriser la nécessité du projet, justifier le bien-fondé des actions.*

Les stéréotypes relevés se retrouvent dans tous les documents analysés, excepté l'ignorance qui n'a été relevée que dans cinq documents sur sept.

La catégorie la plus importante en termes de fréquence est la catégorie « incompétence » qui représente près de la moitié des stéréotypes rencontrés (44%, soit 89 unités de sens), suivie de la catégorie « passivité » (24%, soit 49 unités de sens), ensuite la catégorie « ignorance » (14%,

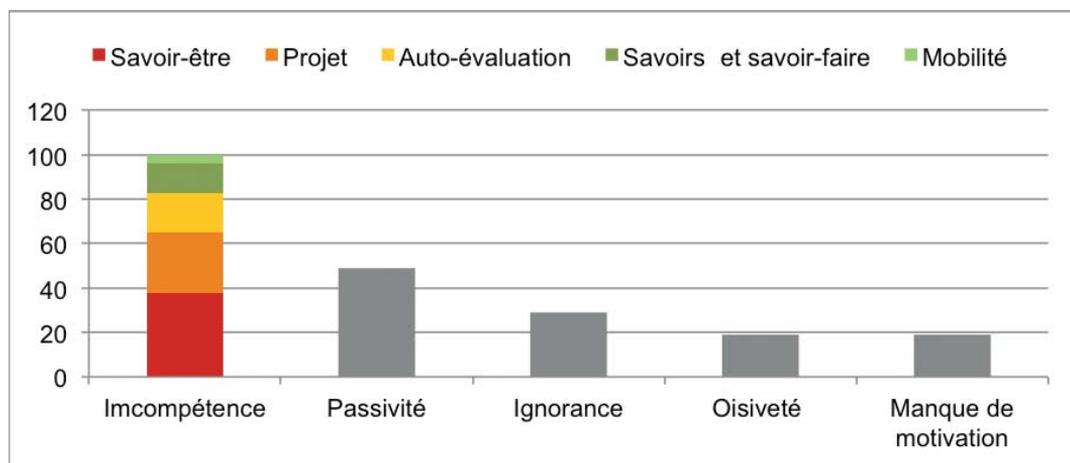
soit 29 unités de sens) et enfin à égalité, les catégories « oisiveté » et « manque de motivation » (9%, soit 19 unités de sens).

Incompétence

Le stéréotype « incompétence » réapparaît en force lorsqu'il faut vanter la plus-value de l'action (12%) et défendre le programme proposé (9%). A l'inverse, il n'apparaît plus que très peu lorsqu'il s'agit des modalités de diffusion (on ne s'adresse pas aux personnes en situation de chômage en leur montrant leur incompétence), de la méthodologie ou encore des difficultés (*l'incompétence des personnes en situation de chômage, présumée par ailleurs dans le document, n'impliquerait pas de difficultés dans la réalisation de l'action*).

En regroupant les unités de sens dans des unités de contexte, on voit apparaître différentes formes d'incompétence présumée des personnes en situation de chômage.

Graphique n°3 : Stéréotype « Incompétence »



L'incompétence la plus présente dans le corpus étudié se rapporte au savoir-être (ou aptitudes psychosociales) et ce, dans plus d'un tiers des cas. Ceci se traduit souvent littéralement (« *problèmes de comportement, aptitudes psycho-sociales, comportementales, mentales* », etc.). On sous-entend donc ici une inadaptation comportementale des personnes en situation de chômage. Et c'est précisément grâce à l'action qu'on va « lever les freins », les obstacles en termes d'aptitudes mentales, comportementales, etc.

Par ailleurs, différents opérateurs parlent à plusieurs reprises de « diagnostiquer » ces freins comportementaux, comme si la personne en situation de chômage était malade et que l'action envisagée était le remède adéquat.

La deuxième forme d'incompétence (en termes d'occurrence = 27%) est relative aux capacités d'élaboration du projet. On sous-entend ici que sans une intervention extérieure (la formation), les personnes en situation de chômage sont incapables d'avoir un projet de formation, d'orientation, professionnel ou encore un projet tout court qui soit concret et réaliste. Le passage en formation apparaît ici comme une nécessité par rapport à une telle incompétence d'élaboration de projet.

Par ailleurs, dans encore 18% des cas, l'incompétence se rapporte aux capacités d'auto-évaluation des personnes en situation de chômage. A nouveau, on parle ici de « diagnostic », de « bilan », de « faire le point », comme on pourrait le faire avec un patient. On pourrait d'ailleurs rapprocher

cette unité de contexte à la première tant la formation semble s'apparenter au traitement d'une pathologie, dans le sens où on traite des symptômes de la « maladie chômage ».

Ce n'est qu'en quatrième lieu (c'est-à-dire dans 13% des cas) que l'on va traiter de l'incompétence en termes de savoirs et savoir-faire. Cela s'explique probablement en partie par le fait que les appels à projets qui composent notre corpus ne sont pas liés à des formations qualifiantes.

Enfin, dans 4% des cas, l'incompétence a trait à la mobilité des personnes en situation de chômage. Il est intéressant de constater qu'il s'agit pourtant là du seul indicateur qui n'est pas directement lié aux savoirs, savoir-faire ou savoir-être des personnes en situation de chômage.

Passivité

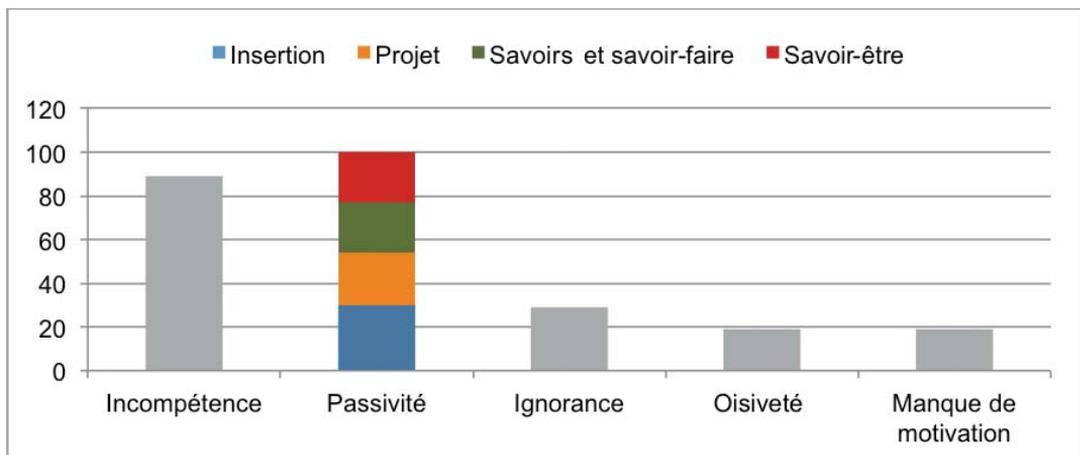
La catégorie « passivité » apparaît dans la plupart des parties des documents, mais essentiellement (dans 41% des cas) dans la partie traitant des objectifs de l'action et dans le descriptif de l'action/projet (15%). On sous-entend ici qu'il faut activer les personnes en situation de chômage et que cette capacité active sera acquise grâce à la formation. Autrement dit, sans intervention extérieure, les personnes en situation de chômage sont considérées comme passives.

Dans près d'un tiers des cas, on préjuge que la personne en situation de chômage a un comportement passif au niveau de son insertion puisque c'est seulement à partir du moment où elle aura suivi la formation, qu'elle pourra « être actrice de son parcours d'insertion ». En attendant, c'est comme si la personne en situation de chômage était perçue comme responsable de sa non-insertion et nécessitant un dispositif qui lui permette de s'activer.

Dans un deuxième temps (24% des cas), la formation va permettre une activation de la personne en situation de chômage dans l'élaboration de son projet professionnel.

Le stéréotype de la passivité se manifestera ensuite en termes de savoirs et savoir-faire (apprentissage) et ensuite de savoir-être (aptitudes psycho-sociales).

Graphique n°4 : Stéréotype « Passivité »

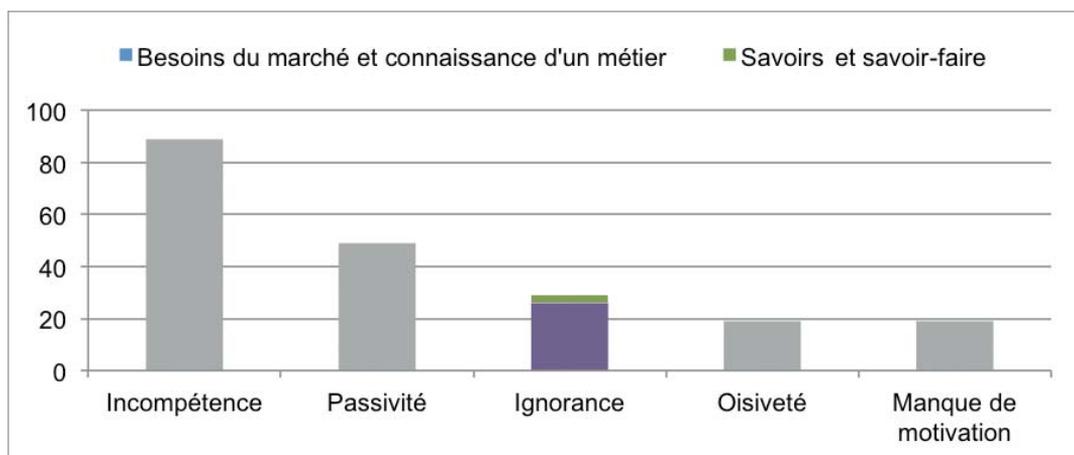


Ignorance

De manière flagrante (dans 92% des cas « d'ignorance présumée »), les personnes en situation de chômage sont évoquées comme faisant preuve d'ignorance vis-à-vis des réalités professionnelles et des besoins du marché. Concrètement, la formation permet ici de « développer sa connaissance des métiers et du marché de l'emploi », de « prendre conscience des réalités actuelles et des opportunités du marché de l'emploi », « d'acquérir une meilleure image de la réalité du secteur », de modifier « sa représentation parfois erronée ».

Il y aurait donc une sorte de décalage, de fossé entre la représentation qu'a la personne en situation de chômage du marché de l'emploi et de la réalité.

Graphique n°5 : Stéréotype « Ignorance »



Oisiveté et manque de motivation

Près de la moitié des unités de contexte reprises sous la catégorie « oisiveté/complaisance » sont en lien avec la situation de non-emploi de la personne en situation de chômage. On présuppose à quelques reprises la difficulté (l'envie ?) qu'a le public de sortir de sa situation : « si ces publics ne sont pas faciles à mobiliser », « rendre attractif un secteur proposant régulièrement des emplois diversifiés ». On parle même de « rebondir vers une dynamique gagnante », ce qui induirait que sans intervention, la personne en situation de chômage se confinerait dans une situation de perdant.

Dans un tel contexte, motiver les apprenants s'avérerait être « un réel défi ».

En lien avec l'oisiveté, la question de la motivation est également présente dans l'ensemble du corpus étudié.

De manière prioritaire, le manque de motivation se présente au niveau de l'attitude générale : il faut « stimuler », « motiver », « inciter », « susciter l'envie » des personnes en situation de chômage. On parle aussi de « convaincre de l'importance d'aller travailler ». Autant d'éléments qui sous-entendent un manque de motivation initiale de la personne en situation de chômage par rapport à la formation, au marché du travail et à son insertion.

La distinction du « eux »



Dans la catégorie **distinction du « eux »**, nous avons relevé toutes les propositions (151) qui créent une frontière entre le « eux » (personnes en situation de chômage) et le « nous » (travailleurs), qui appartenons dès lors à des groupes distincts. On retrouve quatre dimensions dans cette catégorie :

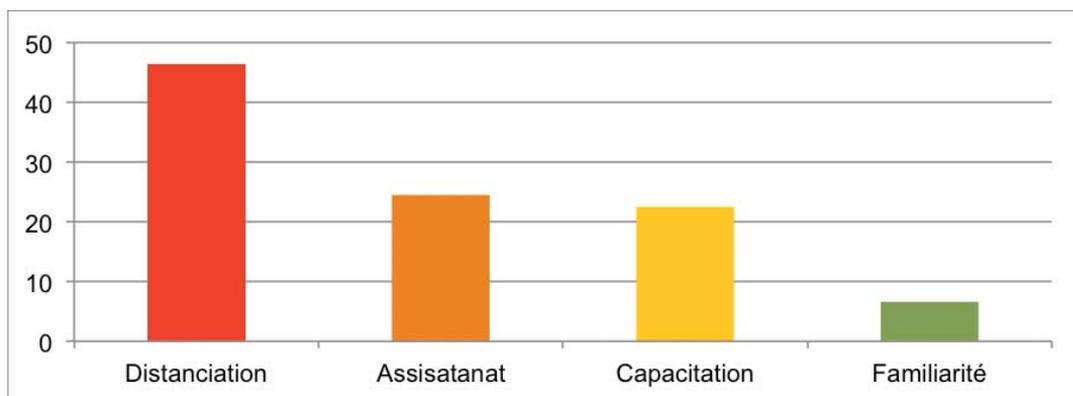
Distanciation, reprenant toutes les unités de sens qui traduisent l'éloignement entre les personnes en situation de chômage et le travail (public éloigné de l'emploi, ...).

Assistanat/victimisation, regroupant ce qui se réfère au fait que les personnes en situation de chômage ont besoin d'aide pour s'en sortir.

Capacitation, regroupant les propositions qui gommant la frontière inter-groupes, décrivant la personne comme capable de s'insérer, ayant en elle les ressources nécessaires.

Familiarité, reprenant toutes les formulations « familières » adressées directement aux personnes à qui sont destinées les formations ou autres actions. Sans jugement de valeur à priori des unités de sens puisque le tutoiement n'a pas la même valeur selon le cadre dans lequel il est usité.

Graphique n°7 : « Distinction du eux », répartition par sous-catégories



Distanciation

La distanciation est caractérisée par des éléments ayant trait à la fois à la **situation personnelle de non-emploi** et aux **qualifications/compétences**. Ainsi, retrouvons-nous des formulations qui tendent à réunir en un groupe homogène les personnes susceptibles de prendre part à l'action : ce public, ces demandeurs d'emploi, public cible, les demandeurs d'emploi qui sont éloignés de l'emploi, ...

De plus cet éloignement est abordé avec un champ lexical traduisant le postulat d'un problème, d'un dysfonctionnement :

- Public précarisé ; jeune en décrochage scolaire, familial, social ; demandeurs d'emploi en rupture et en retrait de toute démarche de recherche d'emploi;
- diagnostiquer, identifier et lever les freins, définition d'un projet sur base d'un diagnostic, etc.

Assistanat/victimisation

L'analyse de la sous-catégorie « assistanat-victimisation » permet de relever des unités de sens présentant la personne en situation de non-emploi comme étant en détresse et qu'il faudrait sauver. Ce type d'unités de sens se retrouve dans l'ensemble des documents analysés dans des proportions relativement identiques.

Les parties de texte où elles se retrouvent sont avant tout celles définissant les objectifs poursuivis par les organismes à travers leurs actions. Viennent ensuite dans des proportions semblables, les parties de texte concernant la présentation des actions et les modalités d'évaluation qui sont proposées.

Capacitation

Dans la catégorie « Distinction du eux », la sous-catégorie « capacitation » ne se retrouve pas dans tous les documents analysés, elle est même très faiblement présente dans certains. Ce type d'unités de sens apparaît principalement dans la description des organismes et de leurs actions. Pour la plupart, ces unités de sens sous-entendent que la personne possède quelques atouts que la formation lui permettra de développer : permettre de revoir des notions, permettre de reprendre confiance en soi et en leur propre capacité, permettre de développer des compétences, réelle opportunité pour les personnes désirant prouver leurs compétences, etc.

Quelques-unes traduisent une volonté certaine d'outiller les personnes, de sorte qu'elles pourront évoluer de manière autonome ensuite : des séances de gestion du stress procurent aux stagiaires des outils visant à mieux maîtriser la charge psychosociale au travail, faire la promotion de services permettant aux personnes d'avoir accès à internet, etc.

Familiarité

La familiarité renvoie au fait que l'on s'adresse à la personne avec une formulation pouvant être considérée comme familière, à savoir peu empreinte de révérence.

Il apparaît que le registre de la familiarité n'est présent que dans un seul type de partie des appels à projets : les « Modalités de diffusion de l'information sur l'action ». On note en outre qu'un seul appel à projet de notre corpus intègre ce type d'énoncés, à travers l'explicitation d'un argumentaire destiné au public potentiel de l'action que les OISP diffusent à travers différents canaux. Il semble que ce registre est activé lorsque les OISP s'adressent de manière plus ou moins directe aux personnes en situation de chômage via des supports écrits/visuels ou des échanges oraux, que ce soit dans un cadre plutôt formel (« séances d'informations collectives », « contacts avec les partenaires locaux », « presse ») ou dans un cadre plutôt informel (« bouche-à-oreille », « affiches/dépliants dans les lieux fréquentés par les demandeurs d'emploi », « internet »).

Nous n'avons pas d'éléments qui permettent d'affirmer que la « familiarité » soit exclusivement réservée à l'adresse directe des publics cibles des actions. Au contraire cet usage semble commun dans notre pratique professionnelle et tenant compte de notre culture, il semble que celui-ci renforce un sentiment d'appartenance à un groupe plutôt que d'opérer une distinction entre « eux » et « nous ». Cependant, le vouvoiement reste un indicateur de hiérarchie sociale qui permet d'exprimer son respect (ou sa soumission) et c'est la personne vouvoyée qui, dans une relation inégalitaire prendra l'initiative d'adopter le tutoiement.

Aussi ce n'est que, dans la mesure où il est « bilatéral » que le tutoiement n'est pas synonyme de hiérarchie sociale. Et quand bien même en a-t-il l'autorisation, une personne en situation de chômage se permet-il de tutoyer son accompagnateur ?

Nous avons relevé également l'usage des points d'exclamation (3 en 10 lignes) qui peut également être interprété comme une forme de familiarité. En effet, cette ponctuation peut traduire une interpellation quelque peu cavalière de la personne en situation de chômage quant à sa situation de non-emploi (« Tu cherches un emploi !»), quant à son attitude générale ou ses qualifications/compétences (« Tu es motivé mais tu veux y voir plus clair dans les nombreuses offres de profession et de formation ! ») ou quant au projet (« Tu veux avoir le temps nécessaire de te définir un véritable objectif professionnel ou de formation ! »)

La discrimination



Enfin, la catégorie **discrimination** reprend les 58 unités de sens qui décrivent le rejet, l'exclusion effective des personnes sans emploi. Notons que cette discrimination peut-être directe, d'individu à individu mais également structurelle, le système ne permettant pas aux personnes visées d'évoluer comme les autres. Quatre sous-catégories s'y retrouvent :

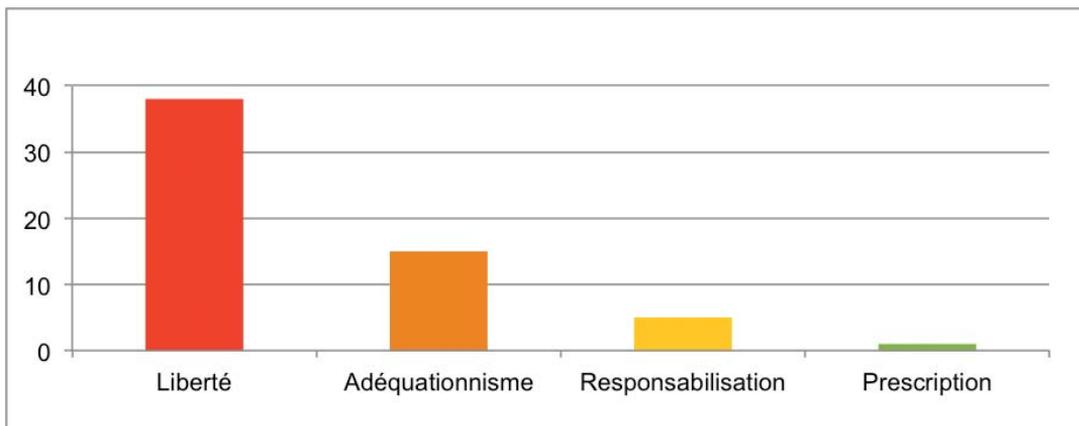
Adéquationnisme, regroupant tous les éléments faisant référence au fait que la personne cherchant de l'emploi doit s'adapter au besoin du marché si elle espère s'intégrer.

Prescription, regroupant toutes les formulations qui rétrécissent les possibles du projet et qui impliquent que la personne fasse le deuil de son projet.

Liberté, à l'inverse des dimensions précédentes, celle-ci regroupe tous les éléments qui laissent la place aux aspirations de la personne, où ses qualités et potentialités sont reconnues.

Responsabilisation, cette dimension reprendra toutes les unités de sens qui bien qu'elles laissent place aux aspirations de la personne, revêtent un caractère négatif car laissant la personne livrée à elle-même.

Graphique n°9 : « Distinction du eux », répartition par sous-catégories



Au départ, quatre catégories avaient été définies. Suite au travail de classification, il apparaît que la catégorie « prescription » ne figure qu'une seule fois dans l'ensemble des dossiers analysés. Il n'y a qu'une seule unité de sens réduisant explicitement les possibles du sujet: « *faire le deuil de certaines perspectives professionnelles utopiques* ».

Liberté

La sous-catégorie « Liberté » est présente dans six des sept documents analysés, dans toutes les parties de document, sans qu'il n'y ait de distinction significative.

C'est dans l'élaboration de leur projet que les organismes semblent vouloir laisser le plus de liberté aux personnes en situation de chômage. On retrouve également des propositions d'adaptation du programme d'insertion en fonction des envies et besoins des participants, que cela soit en termes de méthode ou de contenu. Mais celle-ci ne se retrouve de manière significative que dans trois documents.

« ...l'ASBL [...] a diversifié les formations proposées en fonction des besoins et demandes des personnes sur le marché de l'emploi » - « Le programme de cours, la méthodologie, les outils pédagogiques et le suivi de stage proposés, ont été concrètement déterminés en fonction des besoins mutuels et complémentaires des apprenants [...] ».

Adéquationisme

Afin de remédier à l'ignorance présumée des besoins du marché de l'emploi évoquée plus haut dans cette analyse, les opérateurs définissent des actions visant à mettre en adéquation les personnes en situation de chômage avec les besoins du Marché. Les quelques unités de sens relevées se trouvent dans six documents sur sept.

Sans surprise, elles traduisent la nécessaire conformité aux attentes des entreprises et aux besoins du marché. Et une partie d'entre elles indique explicitement la nécessité de modifier son comportement pour espérer pouvoir s'insérer :

« [...] permettre aux personnes d'acquérir un comportement de type professionnel en formation, en stage et dans l'emploi ».

« se confronter à la réalité du travail, de découvrir les compétences demandées ainsi que les comportements professionnels attendus ».

« ils auront retrouvé un rythme de vie plus adapté à toute activité professionnelle ».

Responsabilisation

Parallèlement à une approche prenant en compte la liberté de choix des personnes en situation de chômage quant à l'élaboration de leur projet ou aux méthodes, nous avons relevé des unités de sens indiquant que la personne est seule actrice de son parcours, libre de faire des choix mais on attend d'elle qu'elle les assume : « le/la stagiaire négocie avec l'entreprise » - « Ils auront à découvrir concrètement ces métiers et auront à confirmer leur choix ».

RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Un mot pour un autre ?

Nous n'avons pas remarqué de « langage-type » pour désigner le public cible dans aucun des sept documents analysés.

Il semblerait que certains termes soient utilisés comme des synonymes ; et ce peut-être afin d'éviter les répétitions dans le style rédactionnel. En effet, la préférence dans l'utilisation d'un vocable plutôt qu'un autre ne semble être liée ni aux différentes parties des documents étudiés

ni aux unités de contexte dans lesquelles ils apparaissent.

Mais, comme nous l'avons vu, désigner les personnes par un mot plutôt que par un autre a des conséquences. Parler indistinctement de « Demandeur d'emploi », de « Stagiaire » ou de « Personne » renvoie à des catégorisations différentes et, inhérents à ces catégories, à des stigmates qui peuvent affecter la nature des relations entre les personnes ainsi que l'identité sociale, l'identité personnelle voire le regard que ces personnes portent sur elles-mêmes (effet pygmalion).

Les sciences sociales définissent l'« effet Pygmalion » comme la transformation de jugements en prophéties auto réalisatrices. En d'autres mots, un sujet ayant une attente vis-à-vis du comportement ou des résultats d'un autre sujet, causerait chez cet autre sujet les comportements et résultats attendus; on parle aussi à cet égard de « comportements confirmatoires ».

Dans le même sens, le fait que **les personnes sont avant tout envisagées dans leur rapport à la formation et au système d'insertion socioprofessionnelle plus que dans leur individualité ou dans leur rapport à l'emploi**, pose la question du sens prêté à nos actions. Si nous ne projetons que peu notre public dans son rapport à l'emploi, pouvons-nous mener une action qui sera efficace en termes d'insertion professionnelle ? Dans ce contexte aussi on peut s'interroger sur l'effet du phénomène des comportements confirmatoires.

Opérateurs de formation : « experts comportementaux » ?

Selon notre analyse, la plus grande partie des stéréotypes présents dans le corpus étudié met en lumière le présupposé d'incompétence des personnes en situation de chômage. Cette incompétence a trait avant tout à leur savoir-être. Autrement dit, les projets étudiés mettent surtout en avant le fait que **c'est le comportement des personnes en situation de chômage qu'il faut changer avant même d'envisager l'apprentissage de quelques savoirs ou savoir-faire**.

Si elles ne sont pas décrites comme pro-actives, les personnes en situation de chômage ne semblent pas non plus vraiment contraires : la complaisance et le manque de motivation sont les stéréotypes les moins présents. Dans leurs présentations, les dispositifs proposés ressemblent au final d'avantage à des stages d'adaptation au marché du travail qu'à des formations permettant l'acquisition de savoirs ou savoir-faire. Il s'agit de prendre les personnes en situation de chômage par la main et de la remodeler un peu avant de la mettre sur le marché du travail.

Le **manque de qualification** et la **précarité** sont définis par certains opérateurs de formation comme des « freins » ou des « obstacles » à l'emploi. Si un des objectifs que se donnent des opérateurs est de « diagnostiquer, identifier et lever les freins » afin de réduire cette distance entre la personne et l'emploi, nous constatons néanmoins que, comme nous l'avons vu plus haut, la question des « attitudes et comportements individuels » est davantage développée en termes d'objectifs et d'effets attendus des dispositifs. Tout se passe comme si des difficultés pouvant être liées au marché de l'emploi ou plus largement à la société se rapportaient directement aux personnes.

Opérateurs de formation : « bons élèves » de l'insertion socioprofessionnelle ?

Stagiaires pour les uns, *bénéficiaires* pour d'autres, les organismes subsidiaires imposent leur(s) langage(s). Si certains organismes subsidiaires parlent de publics cibles (et de publics hors cibles), de *bénéficiaires* et de *groupes fragilisés*, d'autres parlent tour à tour et indifféremment de *participants*, de *publics visés*, de *demandeurs d'emploi*, de *stagiaires*, etc.

Même si notre analyse n'a pas pour objet de mesurer si le langage utilisé par les opérateurs est

déterminé par le cadre « légal » qui régit leurs actions, il semble néanmoins que l'utilisation de certains mots soit directement liée aux intitulés des questions posées et consignes s'y référant. De fait, nous pouvons émettre l'hypothèse que les opérateurs qui rendent compte de leurs activités ou développent un argumentaire dans la perspective d'un agrément ou d'un financement inscrivent leur langage dans le cadre sémantique défini par les pouvoirs subsidiaires auxquels ils s'adressent. L'enjeu est bien souvent pour les organismes de coller au plus près à ce qui est « attendu d'eux ». Il s'agit là du b.a.-ba de la communication que de s'adapter au langage de son interlocuteur. La PNL (Programmation Neuro Linguistique) parle de « Synchronisation verbale » : cela consiste à adapter son registre verbal à celui de son interlocuteur en utilisant ses structures et tournures de phrases et à utiliser des mots ou des expressions propres au registre sensoriel de son interlocuteur.

Peut-on envisager le langage uniquement comme un moyen de communiquer ? Probablement pas. Les mots qu'on utilise sont avant tout l'expression d'une pensée : ils ne correspondent pas à des catégories existant en elles-mêmes mais véhiculent une représentation du monde.

*L'usage des mots stagiaires, demandeurs d'emploi, participants, mériterait probablement d'être analysé plus finement en lien avec l'environnement social, économique et idéologique dans lequel ils apparaissent et en corrélation avec les groupes sociaux qui les utilisent. Comme le dit Bernstein dans Langage et classes sociales – Codes socio-linguistiques et contrôle social, Paris, Éditions de Minuit, 1975, pp. 191-222. : « **Il n'y a pas de langage sans une situation sociale qui à la fois le commande et le conforme jusqu'à déterminer ses règles** ».*

Opérateurs de formation : « tacticiens motivés » ?

De manière générale, ces stéréotypes apparaissent dans les parties des documents étudiés qui concernent la description du projet et l'énoncé des objectifs poursuivis. Cela nous fait dire que les organismes ont tendance à utiliser les stéréotypes pour justifier le bien-fondé et l'absolue nécessité du passage en formation.

De même que, comme nous l'avons vu, le recours à certains mots semble intimement lié au(x) langage(s) utilisé(s) par les pouvoirs qui financent et déterminent le cadre de travail des opérateurs de formation. Le développement de certains stéréotypes nous amène à penser que les organismes adoptent un comportement de « tacticien motivé » afin de défendre leur projet.

Le « tacticien motivé » est résolu à défendre et à radicaliser ses opinions ou bien à céder à ceux des autres en employant divers traitements cognitifs plus ou moins biaisés que motivent ses buts et besoins (cf. Chaiken, Giner-Sorolla et Chen, 1996 ; Petty, Wegener et Fabrigar, 1997). En l'occurrence, obtenir un agrément ou un financement.

En résumé, les stéréotypes ne sont donc pas uniquement déterminés par les caractéristiques de la cible observée : ils sont également tributaires des motivations propres de l'individu qui, suivant ses préoccupations, privilégiera une représentation riche ou sommaire de son environnement. Nous sommes plutôt des tacticiens motivés, à la recherche de ce qui nous permettra de combler nos attentes que des contemplatifs obsédés par une image fidèle de la réalité.

In Introduction à l'étude des représentations sociales et des stéréotypes, A. Heine et alii, Université Libre de Bruxelles, 2005

Se rapprocher de l'Emploi ?

Le registre de l'éloignement de l'emploi est présent dans les sept appels à projets examinés, et cela dans les différentes parties des documents : les opérateurs de formation qualifient la relative distance à parcourir depuis la situation de non-emploi vers celle de l'emploi tant pour décrire la structure que pour présenter l'action, sa plus-value et son évaluation.

Les opérateurs semblent appréhender la distanciation à l'emploi comme une question de degrés. Ainsi ils effectuent des distinctions parmi le public relatives au degré d'éloignement/de proximité avec l'emploi.

Ainsi, parmi les stagiaires peu qualifiés et précaires, certaines personnes sont envisagées comme « relativement proches d'un emploi » alors que d'autres sont considérées comme des personnes « plus éloignées de l'emploi » ou sujettes à un « éloignement de plus en plus important ».

Notons qu'au-delà de cette gradation, c'est bien une appréhension du public en termes d'éloignement de l'emploi plutôt que de proximité qui est dominante.

Pour les opérateurs, la distance à parcourir vers l'emploi est à accomplir par les personnes en situation de chômage : l'emploi ne viendra pas à elles. Et c'est en intégrant leurs dispositifs qu'ils s'en rapprocheront.

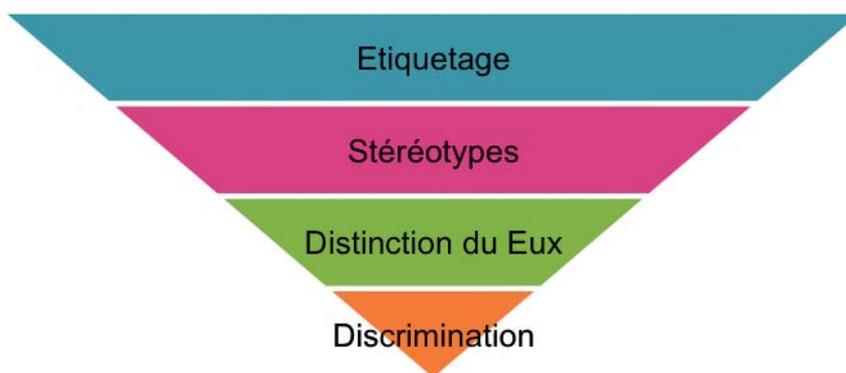
L'accent est mis sur les freins, les facteurs d'éloignement de l'emploi, non pas sur les atouts particuliers, les ressources dont peuvent jouir les personnes en situation de chômage et que le marché de l'emploi ne parvient pas à intégrer ou valoriser. Nonobstant le caractère avéré de certains facteurs handicapant l'accès à l'emploi, on peut s'interroger sur les effets pervers que peut comporter le fait de s'attacher si unilatéralement aux difficultés, voire au fossé qui sépare certaines personnes de l'emploi (de qualité).

EN GUISE DE CONCLUSION

Comme souligné dans la description de notre grille d'analyse, les quatre catégories qui la constituent décrivent les étapes du processus de stigmatisation allant crescendo :

1. **Étiquetage**
2. **Stéréotypes** (préjugés)
3. **Distinction du eux** (constitution d'un « out group »)
4. **Discrimination** (rejet, traitement spécifique de l'« out group »).

Nous constatons que les éléments liés à chacune de ces étapes diminuent à mesure que la catégorie renvoie à un rouage avancé de la stigmatisation. Si nous pouvons dire que, pour le corpus étudié, notre hypothèse est vérifiée, elle ne l'est que partiellement. En effet, si nous avons effectivement constaté que « dans la rédaction de leurs documents officiels, les organismes d'insertion socioprofessionnelle favorisent la stigmatisation des personnes en situation de chômage », le processus de stigmatisation ne semble pas aller jusqu'à la discrimination.



Ainsi, les éléments ayant trait à une possible stigmatisation sont d'avantage, relevés dans la phase d'étiquetage. Appréhender dès le départ la personne de manière multiple (dans son individualité, son parcours professionnel, son contexte social) permettrait de limiter en amont la mise en œuvre du processus et d'atténuer en cascade les autres phases de la stigmatisation. Les professionnels de l'insertion pourraient agir en tant qu'initiateurs de cette démarche.

Comme nous l'avons vu, en dehors des discriminations liées aux sources de financement (*public cible vs public hors cible*), il ne semble pas y avoir de discriminations quant à l'accès aux dispositifs mais cela semble pour le moins cohérent étant donné que ceux-ci sont exclusivement dédiés aux personnes en situation de chômage.

Néanmoins, si des éléments positifs ont été relevés dans les sous-catégories capacitation et liberté, celles-ci ne sont ni franches, ni massives. Comme nous l'avons vu, les leviers à actionner, les compétences des personnes en situation de chômage sur lesquelles s'appuyer ne sont que peu relevés dans le corpus étudié. Ces éléments ne se retrouvent pas dans tous les documents analysés et sont sous-représentés dans certains, n'apparaissant principalement que dans la description des organismes et de leurs actions. **Comme le montrait déjà l'analyse des étiquettes et des stéréotypes, les personnes en situation de chômage sont décrites avant tout en termes de manques.**

Apréhender notre public sous l'angle d'un potentiel multiple à valoriser ne serait-il pas une manière de se détacher des lieux communs dont la société accable les personnes en situation de chômage et ainsi, faire preuve de « professionnalisme » ?

Les canevas institutionnels laissent des espaces de liberté dans lesquels les professionnels peuvent plus librement s'exprimer (les modalités de diffusion de l'action, par exemple) et valoriser le potentiel des personnes en situation de chômage; faire évoluer les représentations des pouvoirs subsidiaires sur ces personnes et les représentations qu'elles ont des pouvoirs institutionnels. Il est donc intéressant d'occuper un maximum ces espaces de liberté.

Enfin, notons que le présent travail s'est intéressé aux documents « officiels » produits par les opérateurs de formation. Dans les textes étudiés, les opérateurs disent ce qu'ils ont l'intention de faire. Il ne s'agit donc pas de l'étude de ce qui est réellement fait. Pour vérifier s'il y a ou non discriminations, il faudrait envisager l'étude des documents/supports utilisés avec les personnes en situation de chômage couplée à l'observation des séquences de formation. Néanmoins, on peut s'interroger sur l'effet de la terminologie adoptée par les professionnels dans leurs écrits, sur leurs propres représentations et pratiques. Dans quelle mesure ne se laissent-ils pas imprégner plus qu'ils ne le pensent par ces vocables ?

Ce travail appartient aux opérateurs de formation. Nul doute que le présent travail ainsi que l'analyse du questionnaire « La tête de l'emploi » qui rendent compte tous deux d'une image relativement négative des personnes auxquelles s'adressent les opérateurs, inciteront les différents protagonistes de l'insertion socioprofessionnelle à mettre en œuvre des actions pour une meilleure prise en compte des personnes en situation de chômage.

Présentation

David Bourguignon

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux: «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 / Pause

10h45 / «Tous Glandeurs: Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 / Lunch

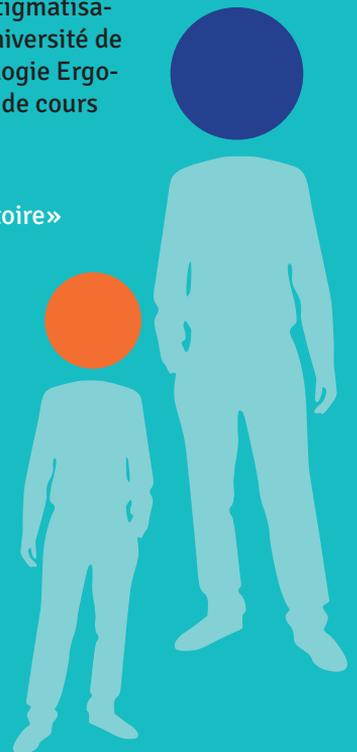
13h15 / «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP - Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

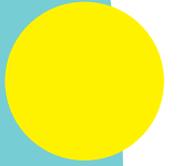
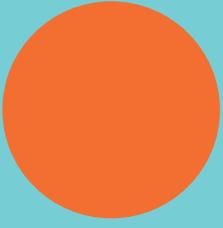
15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié







UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

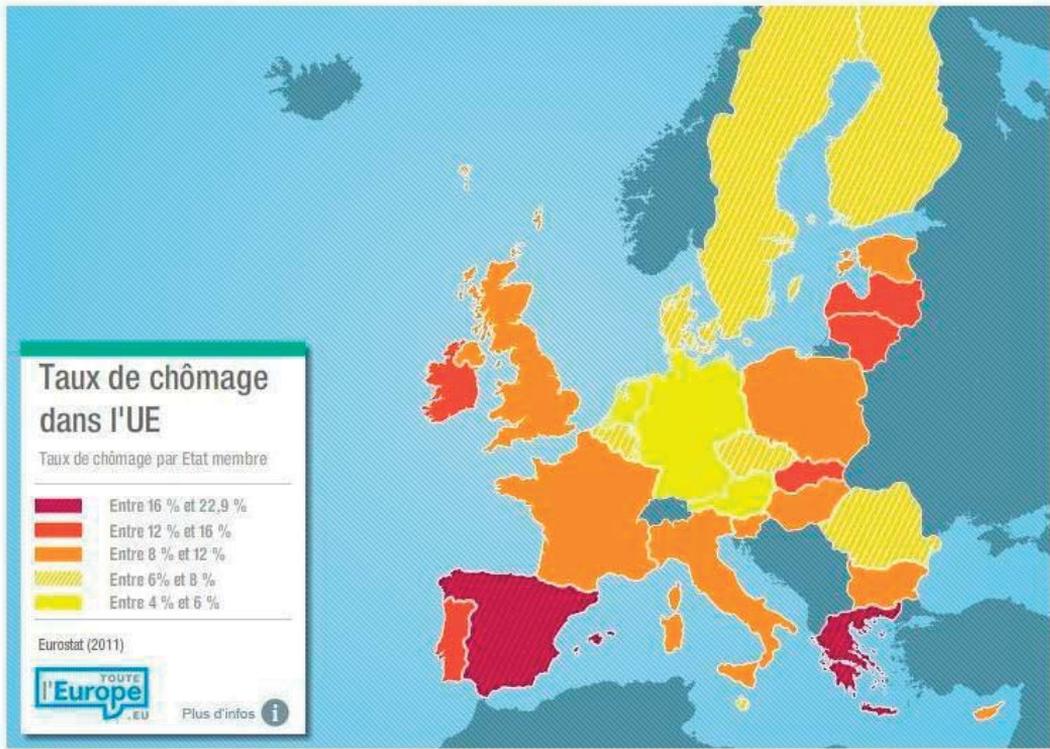
Dispositifs d'insertion, santé mentale et insertion professionnelle

David Bourguignon (ETIC, Université de Lorraine, Metz),
Ginette Herman (CIRTES-CECOS, Université Catholique de Louvain) &
Georges Liénard (CIRTES-CECOS, Université Catholique de Louvain)

Problématique

Prevalence du chômage

Taux de chômage dans l'Union européenne en Décembre 2011

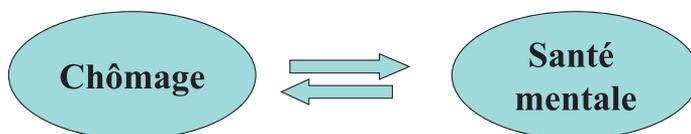


Plan

1. Chômage et santé mentale;
2. Chômage et stigmatisation;
3. Chômage et plan d'accompagnement des chômeurs.

Chômage et santé mentale

Direction de la causalité?



Nombreuses études depuis '70.

Indicateurs (symptômes psychosomatiques, anxiété, bien-être subjectif, estime de soi, dépression, suicide...)

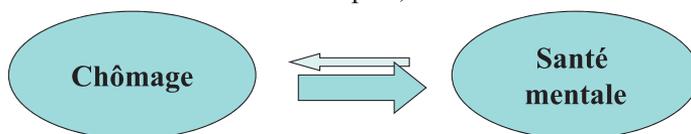
Chômage et santé

Méta-analyses (McKee-Ryan, & al., 2005; Paul & Moser, 2009)

Direction de l'effet

Quand les travailleurs perdent leur emploi, leur santé se détériore

Quand les chômeurs trouvent un emploi, leur santé s'améliore



Taille de l'effet : important

Le passage du travail vers le chômage augmente le risque de problèmes cliniques sévères de 16 à 34%

L'effet est stable pour différents groupes (âge, sexe, NSE,...), différents pays, sur une période de temps de 30 ans

L'effet se généralise sur le conjoint et les enfants



Les individus et les sociétés ne s'adaptent pas au chômage

Explications théoriques

Théories de la déprivation (Jahoda, 1982; Karsten & Baltinic, 2009)

Ce que le chômage signifie?

- Perte de bénéfices 'manifestes' (salaire)
- Perte de bénéfices 'latents' (besoins psychologiques: contact social, structuration du temps, statut social, buts communs & activité)

Résultats:

- Tensions financières
 - Structuration du temps
- + Statut social et stigmatisation des chômeurs
(Bourguignon & Herman, 2005; Herman & Bourguignon 2007)

Plan

1. Chômage et santé mentale;
2. Chômage et stigmatisation;
3. Chômage et plan d'accompagnement des chômeurs.

Le groupe des chômeurs, un groupe stigmatisé

Le groupe des chômeurs, un groupe particulier...

→ un groupe stigmatisé

Mais qu'est-ce qu'un stigmaté?

« ...attribut qui jette un discrédit profond sur celui qui le porte... »

(Goffman, 1963 p.13)

« ...une caractéristique associée à des traits et stéréotypes négatifs qui font en sorte que ses possesseurs subiront une perte de statut et seront discriminés au point de faire partie d'un groupe particulier ; il y aura « eux », qui ont une mauvaise réputation, et « nous » les normaux »

(Croizet et Leyens, 2003, p.14)



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Page 9

Le processus de stigmatisation

La première étape du processus de perception / mémorisation de tout phénomène:

Un attribut



Un stigmaté est une différence, un attribut socialement dévalorisé

L'absence de travail s'oppose à une valeur centrale de notre société - le travail -, et s'oppose à l'éthique protestante qui est largement diffusée au sein de nos sociétés.

→ Stigmaté



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Page 10

La première étape du processus de perception / mémorisation de tout phénomène:

Un attribut



stéréotypes



Les stéréotypes sont « des images figées présentes dans nos têtes, sorte de moules ou de clichés qui nous conduisent à percevoir la réalité au travers d'un filtre » (Lippman, 1922).

Les chômeurs « fainéants, incompetents et parasites »

(Herman et Van Ypersele, 1998)

La première étape du processus de perception / mémorisation de tout phénomène:

Différence



stéréotypes

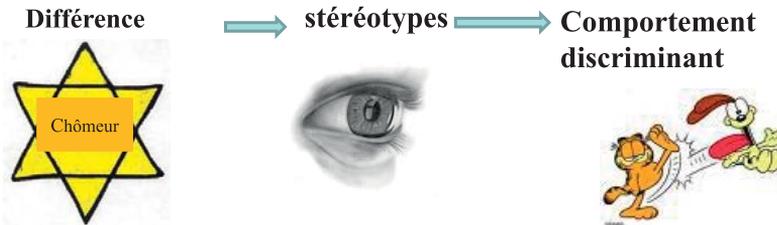


Les stéréotypes sont « des images figées présentes dans nos têtes, sorte de moules ou de clichés qui nous conduisent à percevoir la réalité au travers d'un filtre » (Lippman, 1922).

Les chômeurs « fainéants, incompetents et parasites »

(Herman et Van Ypersele, 1998)

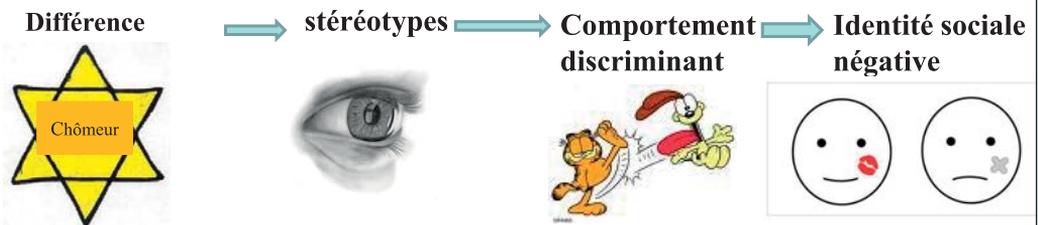
La troisième étape débouche sur le comportement, le passage à l'action:
la discrimination



« **la discrimination est un comportement** négatif dirigé contre des membres d'un exogroupe à l'endroit duquel nous entretenons des préjugés » (Dovidio & Gaertner, 1986).

Si un employeur a le choix entre un chômeur ou un travailleur, à compétence égale, il choisira le travailleur (Ho, Shi et Walter, 2011)

La troisième étape débouche sur le comportement, le passage à l'action:
la discrimination



« **L'identité sociale** est la partie de la conception de soi que les individus dérivent de leur appartenance à un groupe social, associée à la valeur et à la signification émotionnelle de cette appartenance ». (Tajfel, 1978)

Les comparaisons que les chômeurs font avec les travailleurs sont à leur désavantage (Sheeran, Abrams et Orbell, 1995)

Invisibilité du stigmat

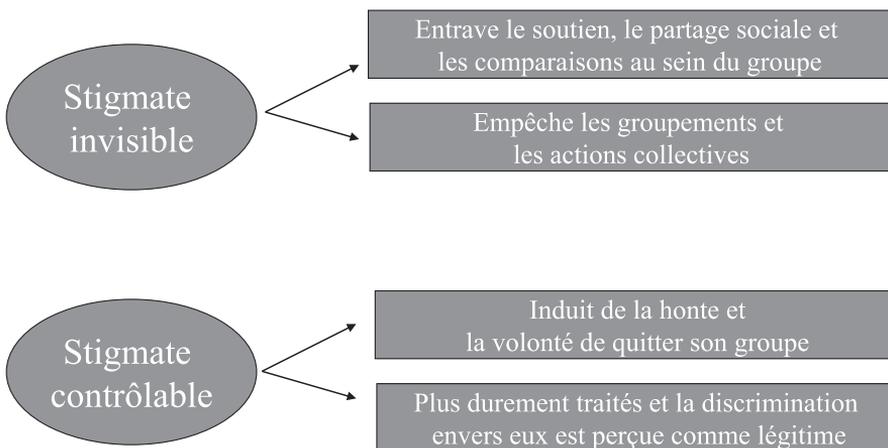
Difficile de reconnaître si quelqu'un est un chômeur ou non.
Certains chômeurs cachent leur situation.

Perception de contrôlabilité du stigmat

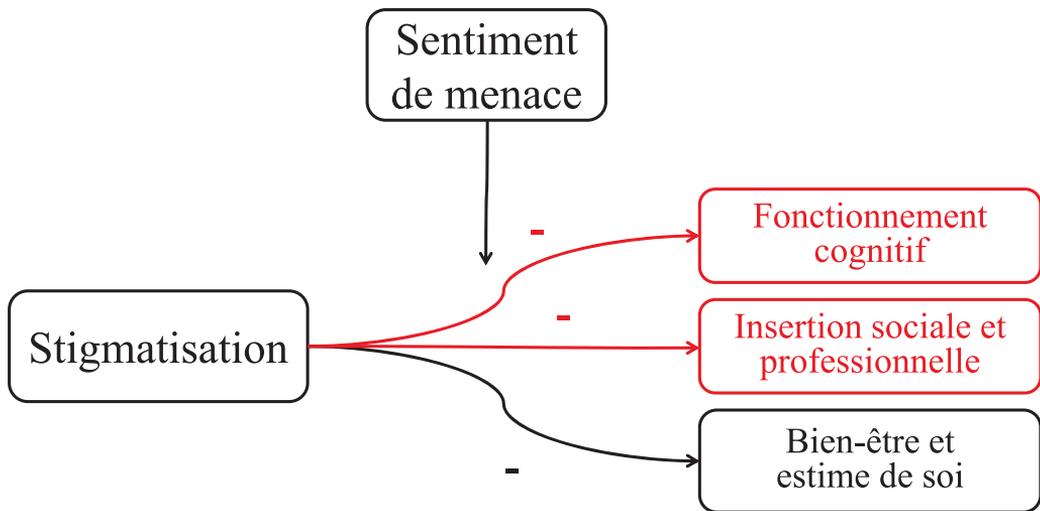
Stéréotype « fainéants, profiteurs et incompetents »

Enquête en Suède (Furaker et Blomsterberg, 2003):

Bien que 60 % des personnes interrogées attribuent la situation de chômage à la situation économique, 72% d'entre elles considèrent que si les chômeurs le voulaient vraiment, ils pourraient trouver du travail



Conséquences de la stigmatisation



Conséquences: menace du stéréotype

La menace du stéréotype

Une menace situationnelle qui affecte les membres d'un groupe à qui on attribue des stéréotypes négatifs. Cette menace provient de la peur de confirmer ces stéréotypes et influence négativement les performances et comportements des membres de ce groupe.

Que se passe-t-il chez les chômeurs?

Deux études (Etude 1, N=115) (Etude 2, N=34)

Procédure:

Deux conditions:

- Menace du stéréotype: trouver 5 termes associés aux chômeurs
- Condition non-menace: trouver 5 termes associés aux adultes en formation

Performances intellectuelles
– Compréhension d'un texte

.....Baisse

Intentions d'action

▣ Activités de la vie quotidienne

.....Maintien

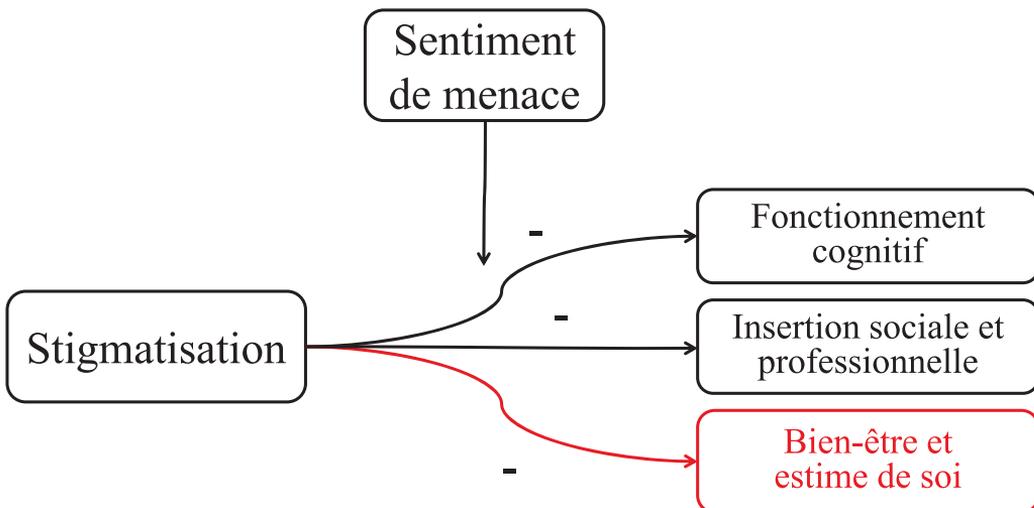
▣ Activités liées au travail (RAE)

.....Baisse

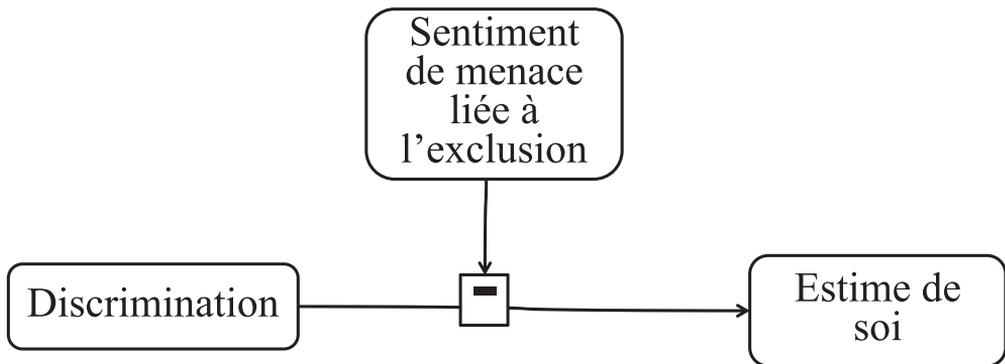
▣ Pratiques culturelles

.....Baisse

Conséquences de la stigmatisation

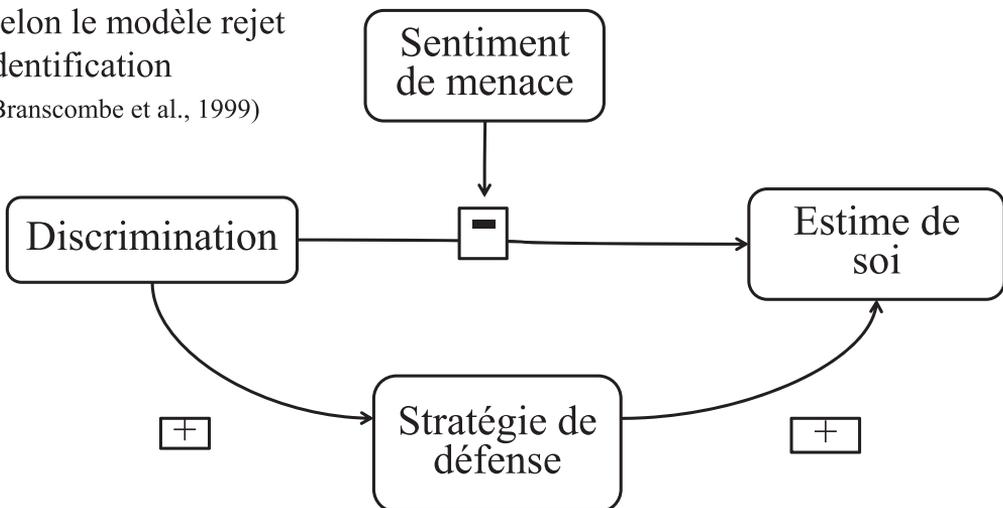


Conséquences de la stigmatisation sur le bien-être



Conséquences de la stigmatisation sur le bien-être

Selon le modèle rejet identification
(Branscombe et al., 1999)



L'identification au groupe stigmatisé servirait de bouclier pour faire face à la discrimination et protéger le bien-être des membres de ces groupes (chez les Noirs américains, les femmes,...)

(Branscombe, Schmitt et Harvey, 1999; Schmitt et Branscombe, 2002)

En est-il de même pour
les personnes sans emploi ?

Deux études

Etude 1 réalisée auprès de 113 personnes sans emploi

Objectif:

→ Tester le rôle protecteur de l'identification entre la discrimination personnelle et l'estime de soi.

L'identification groupale est-elle protectrice pour les personnes sans emploi ?

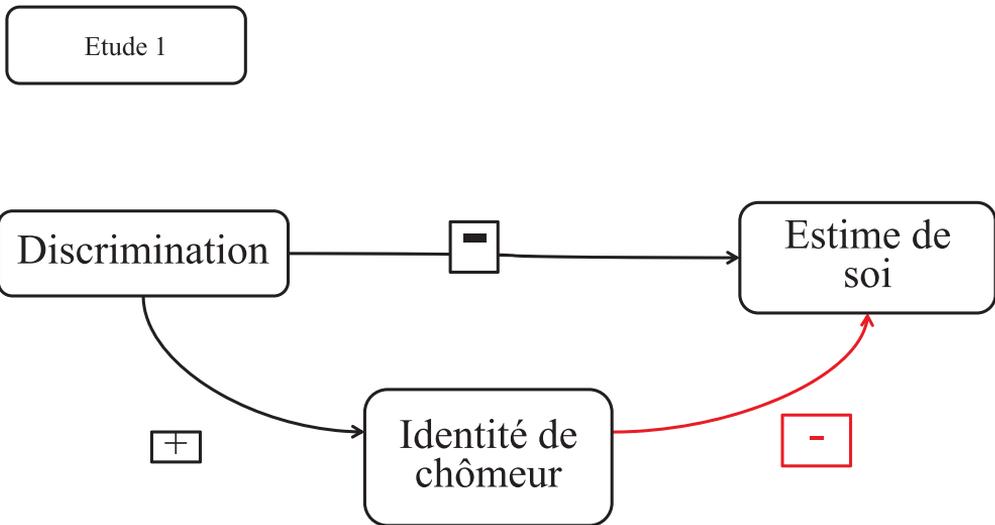
Etude 2 réalisée auprès de 376 personnes sans emploi

Objectif:

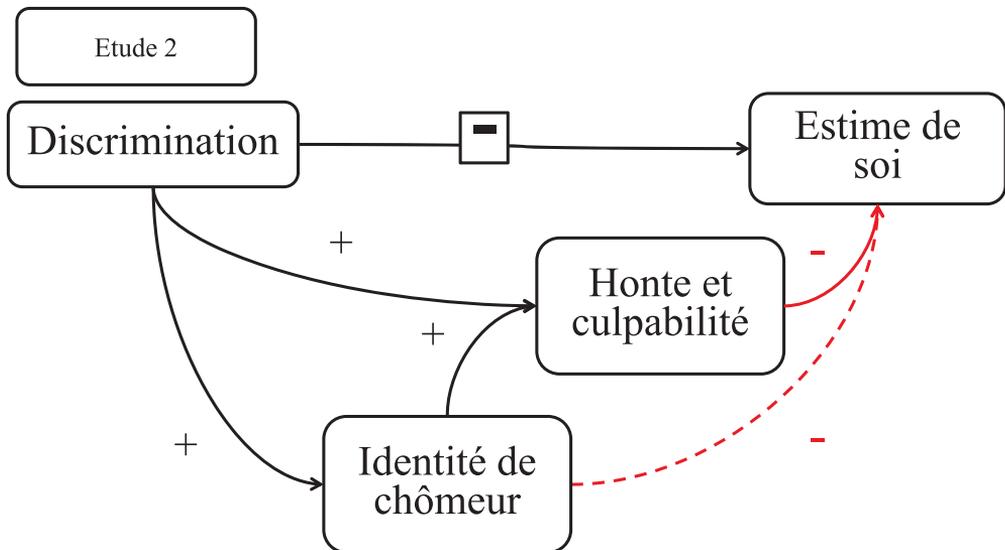
→ Répliquer l'étude 1

→ évaluer le rôle de la honte et la culpabilité sur les groupes des chômeurs et des homosexuels

Conséquences de la stigmatisation sur le bien-être



Conséquences de la stigmatisation sur le bien-être



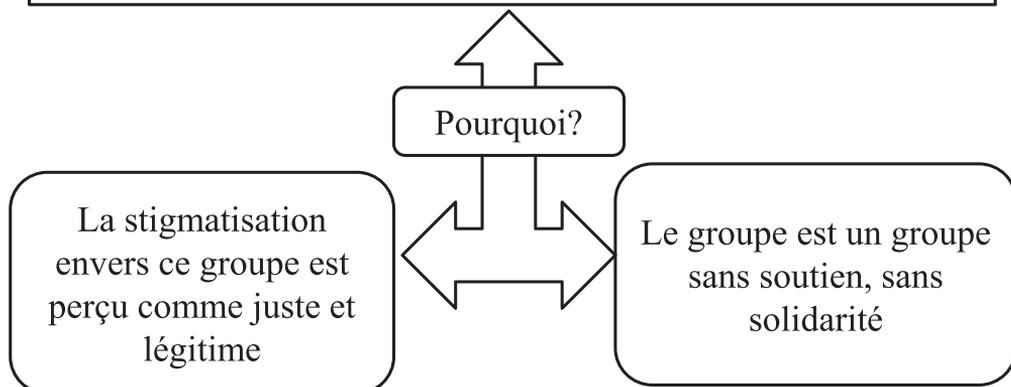
Rôle de l'identification au groupe

Généralement protectrice (femmes, immigrés, personnes obèses, piercing...)

Pas de rôle protecteur pour les chômeurs (cf. personnes avec un parcours psychiatrique)

Groupe des chômeurs est-il toujours néfaste?

Rôle négatif de l'identification au groupe des chômeurs



Groupe des chômeurs est-il toujours néfaste?

Qu'est ce qui pourrait redorer le blason du groupe des chômeurs?

1. Mettre en question le caractère légitime de la stigmatisation des chômeurs;
2. Créer du collectif, de la solidarité au sein du groupe des chômeurs.

Mettre en question la légitimité de la stigmatisation des chômeurs

La différence de statut entre travailleurs et chômeurs est considérée comme juste/injuste

Pour les personnes stigmatisées, l'illégitimité fournit

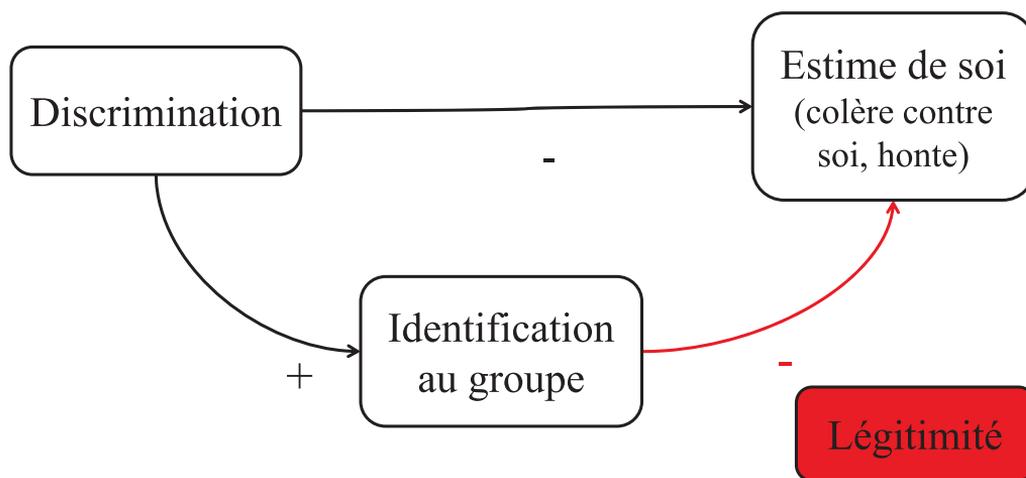
- une attribution externe pour les feedback négatifs
- une protection assurée par des comparaisons intragroupes (soutien)
- des valeurs qui protègent de l'auto-stigmate

Etude réalisée auprès de 78 personnes sans emploi

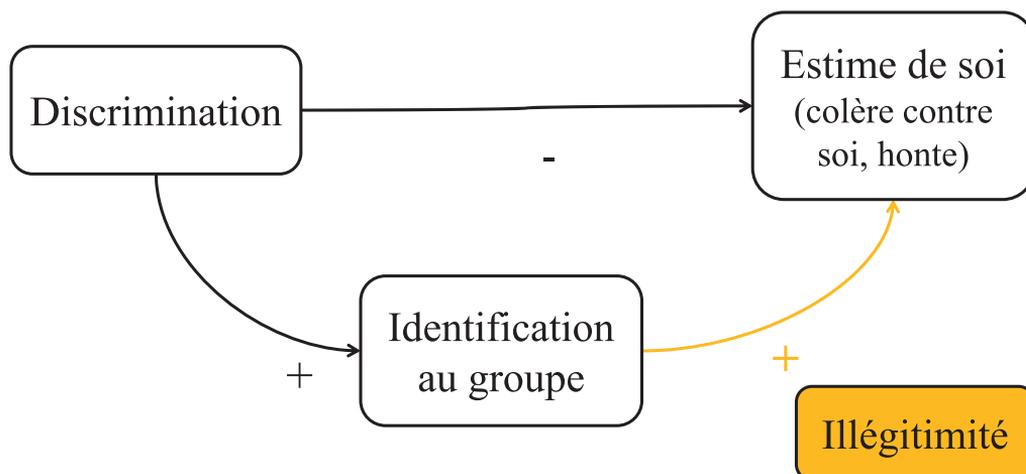
Objectif:

→ Voir le rôle de l'illégitimité de la stigmatisation à sur le lien entre l'identification au chômeurs et l'estime de soi.

Mettre en question la légitimité de la stigmatisation des chômeurs



Mettre en question la légitimité de la stigmatisation des chômeurs



Discrimination légitime:

l'identification est délétère pour l'estime de soi. Elle augmente la colère dirigée contre soi et les sentiments d'humiliation

Discrimination illégitime:

l'identification protège (stratégie de défense de soi efficace)

Groupe des chômeurs est-il toujours néfaste?

Qu'est ce qui pourrait redorer le blason du groupe des chômeurs?

1. Mettre en question le caractère légitime de la stigmatisation des chômeurs;
2. Créer du collectif, de la solidarité au sein du groupe des chômeurs.

L'associatif comme bouclier contre la stigmatisation

Le groupe des chômeurs est un groupe invisible...

Cela les empêche de former une communauté et d'agir collectivement.

De nombreuses études (Frable et al. 1997, 1998 ; Bat Chava, 1994) ont mis en évidence les bénéfices que pouvait avoir le fait de fréquenter sa communauté stigmatisée (participer à des associations,...)

Ces bienfaits furent également observés auprès de personnes sans emploi (parmi les plus précarisées) fréquentant des associations menant des activités d'insertion sociale

(Dalla Valle, Desmette, Liénard et Herman, 2003)

L'associatif comme bouclier contre la stigmatisation

Participants

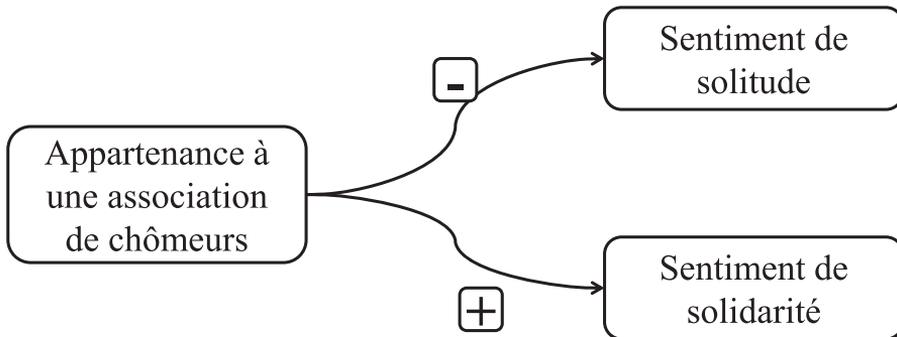
- 49 membres d'associations de défense des droits des chômeurs
- 34 non membres d'association

Conditions

- **Discrimination:** *‘Trouver 3 exemples où vous avez eu connaissance de situations de discrimination vécues par les chômeurs*
- **Contrôle:** *‘Trouver 3 exemples de situation où vous avez rencontré d'autres chômeurs et discuté avec eux’*

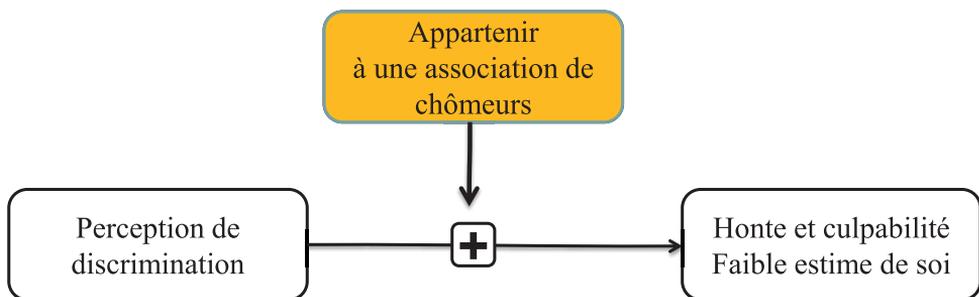
L'associatif comme bouclier contre la stigmatisation

Résultats:



L'associatif comme bouclier contre la stigmatisation

Résultats:



L'appartenance à une association de chômeurs protège les participants des effets néfastes de la discrimination

Chômeurs: groupe stigmatisé

Stratégies de défense de soi semblent inefficaces

L'identification est génératrice de honte et de culpabilité et est destructrice pour l'estime de soi...

Le groupe des chômeurs est-il toujours néfaste?

Non, cela dépend du contexte sociale

Le groupe des chômeurs peut-il être protecteur?

Oui:

- Lorsque l'identification au groupe des chômeurs est articulée avec le sentiment que le statut dévalorisé est illégitime / injuste

→ il est essentiel de mettre en question la stigmatisation des chômeurs.

-Lorsque les chômeurs forment un vrai groupe, un vrai collectif solidaire

→ il est essentiel de garder du collectif.

Plan

1. Chômage et santé mentale;
2. Chômage et stigmatisation;
3. Chômage et plan d'accompagnement des chômeurs.

Politiques publiques et chômage

Que font les pouvoirs publics pour améliorer la situation des personnes sans emploi en termes d'insertion professionnelle, de bien-être et de stigmatisation ?

Depuis presque vingt ans, l'OCDE (1994) encourage les pouvoirs publics à développer des mesures actives d'accompagnement et de suivi des chômeurs.

Ces mesures s'articulent autour de deux principes:

1. Aider et encourager les chômeurs à développer des recherches actives d'emploi, à entrer dans des processus de formation.

Fonction d'aide et de soutien

2. Contrôler la mise en place de recherches actives d'emploi des personnes sans emploi avec la possibilité de sanctions en cas de non-respect.

Fonction de contrôle et de sanction

Questions:

Ces politiques ont-elles les effets escomptés sur l'insertion professionnelle?

Il semble que oui!

Méta-analyse de Kluve (2010).

Pourtant,... (Cockx, Dejemeppe, Vanderlinden, 2007)

Quid pour le bien-être?

Parfois, oui (Paul & Moser, 2009)

Parfois, pas de différences (Reine, Novo & Hammarström, 2011)

Ces politiques n'augmenteraient-elles pas le processus de stigmatisation ?

Etude 1: Objectifs

- Saisir les conséquences des politiques publiques sur les personnes sans emploi

→ En quoi les aspects « soutien » versus « sanction » affectent les personnes sans emploi en comparaison à une situation neutre

- Assurer le lien de **cause à effet**:

Utilisation d'une méthode expérimentale.

Nos variables de sortie abordaient à la fois l'insertion professionnelle (mobilité individuelle, vision ouverte du monde professionnel) mais également le bien-être (honte et culpabilité, sentiment de menace et estime de soi)

Etude 1: Méthodologies

L'échantillon = 67 personnes **sans emploi** ont été **aléatoirement** assignées dans trois conditions expérimentales;

1. Condition soutien (N = 24);
2. Condition sanction (N = 21);
3. Condition neutre (N = 22).

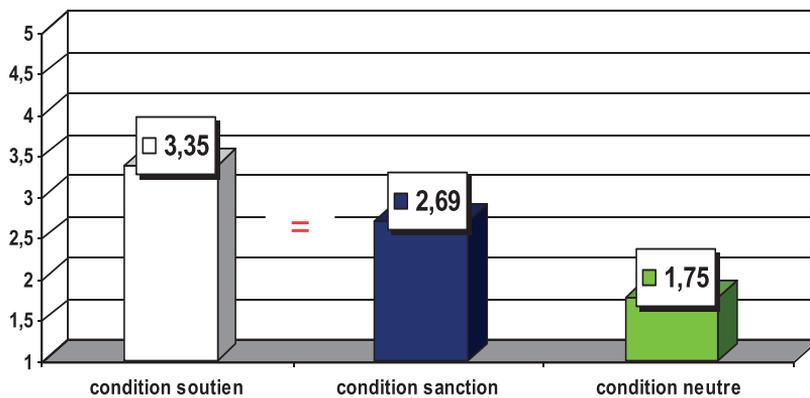
Pas de différences entre ces trois groupes sur le sexe, l'âge, la durée de chômage, le niveau de diplôme,...

Etude 1: Vérification de la manipulation

- Sur la perception d'aide.
 - Pas de différences entre les trois conditions.
- Sur la perception de sanction:
 - Pas de différences entre les trois conditions.

Etude 1: Effets des 3 conditions et sentiment de menace

Sentiment de menace



Etude 1: Vérification de la manipulation

Sur des mesures visant à appréhender le niveau d'aide ou de sanction perçue, les conditions « soutien » et « sanction » ne se distinguent pas.

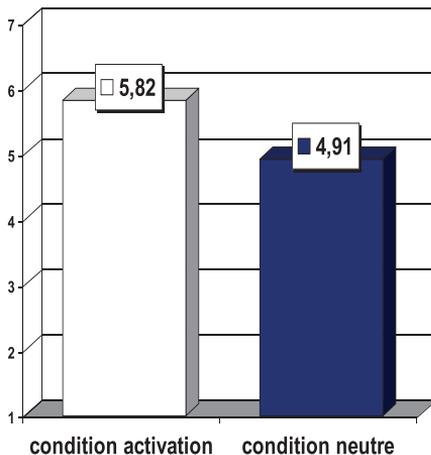
Hypothèse:

Les conditions « soutien » et « sanction » ne forment qu'une.

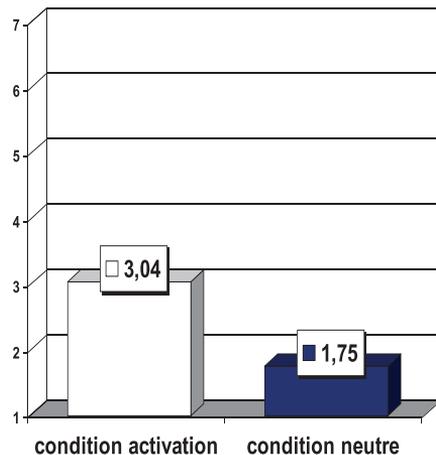
→ Nouvelles analyses en comparant les deux conditions « soutien » et « sanction » (condition activation) avec la condition neutre

Etude 1: Activation et sentiment de menace

Perception de contrôle-surveillance

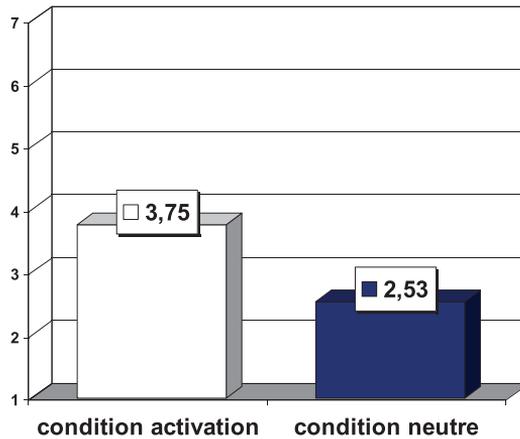


Sentiment de menace



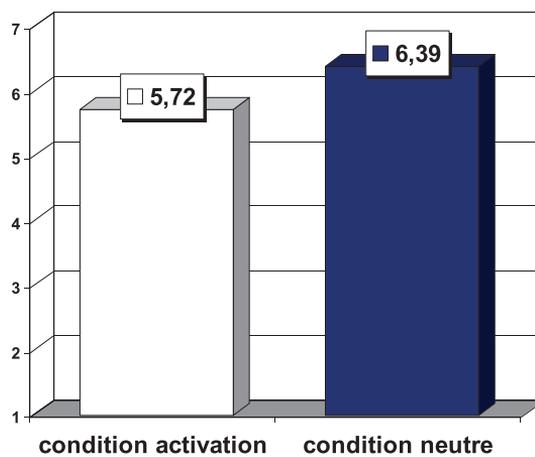
Etude 1: Activation et sentiment de menace

Sentiment de honte



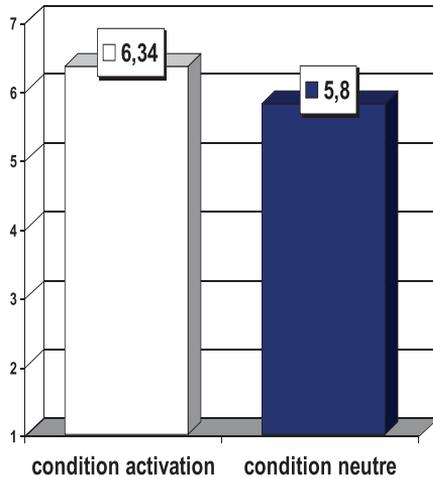
Etude 1: Activation et sentiment de menace

Estime de soi

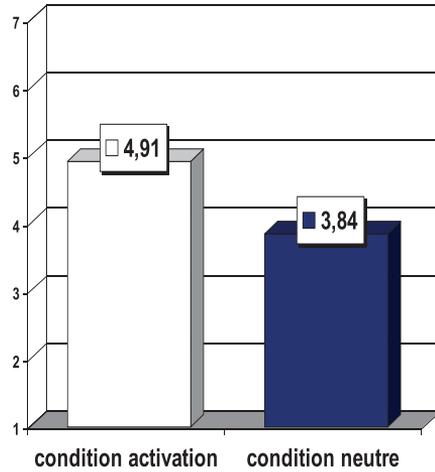


Etude 1: Activation et sentiment de menace

Mobilité individuelle



Perception d'imperméabilité



Il y a un paradoxe!

Etude 2: Objectifs

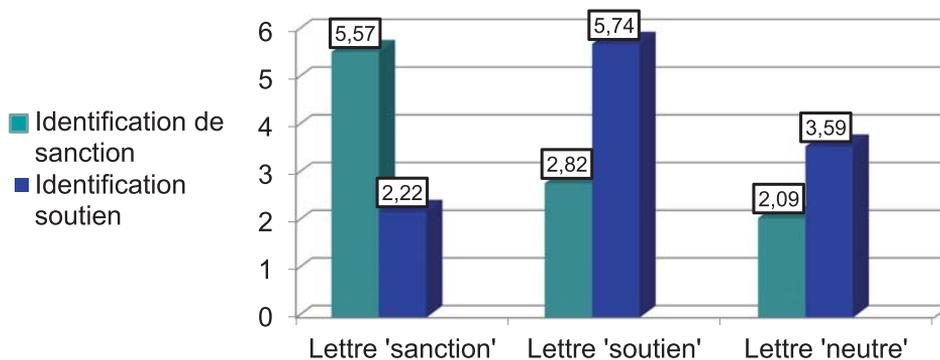
Deuxième étude:

- Comprendre pourquoi les conditions « soutien » versus « sanction » ne se distinguent pas.
- Accentuer les aspects « soutien » versus « sanction »
+ mesurer différentes formes de menace
- Assurer le lien de **cause à effet**,
→ utilisation d'une méthode expérimentale;

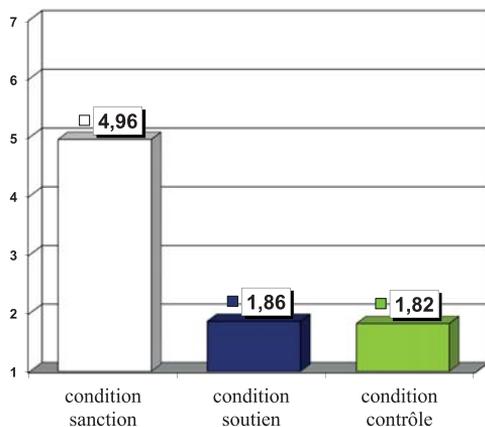
58 personnes sans emploi ont été réparties aléatoirement dans trois conditions :

- Condition « sanction » (N = 19);
- Condition « soutien » (N = 19);
- Condition « contrôle » (N = 20).

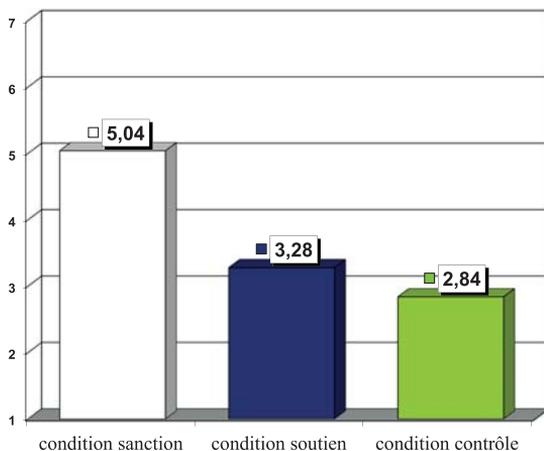
Etude 2: Vérification de la manipulation



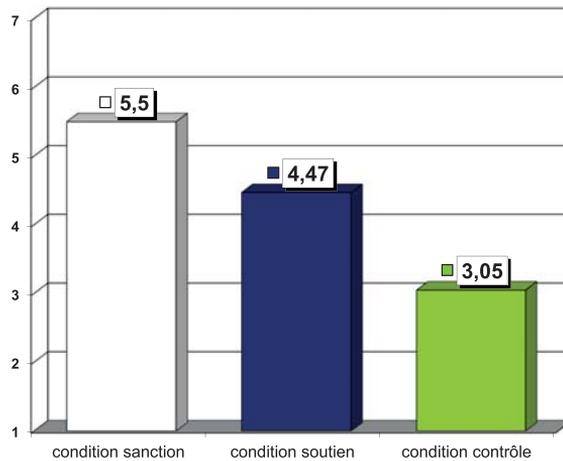
Menace générale



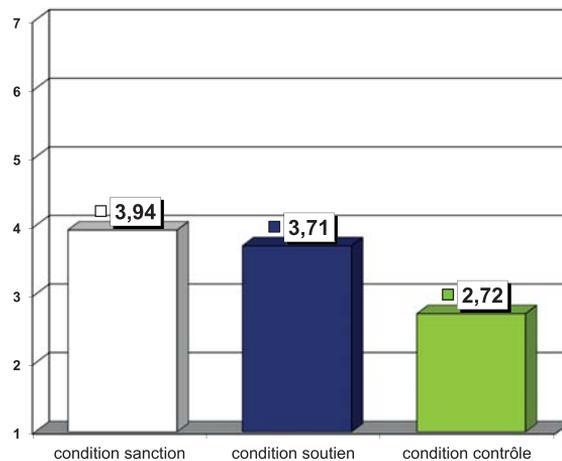
Menace exclusion-instrumentale



Menace surveillance-contrôle

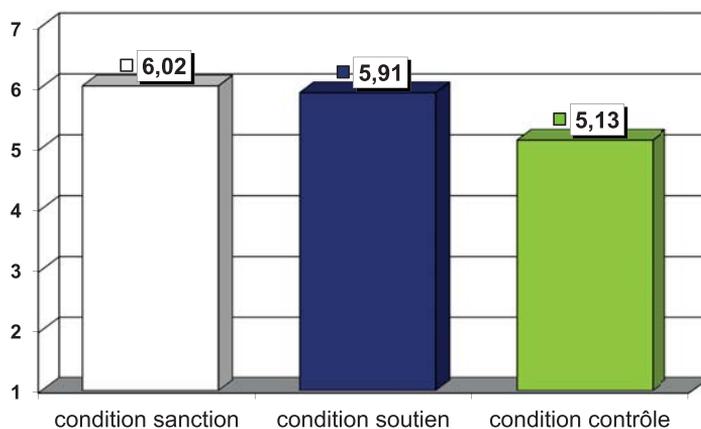


Menace morale



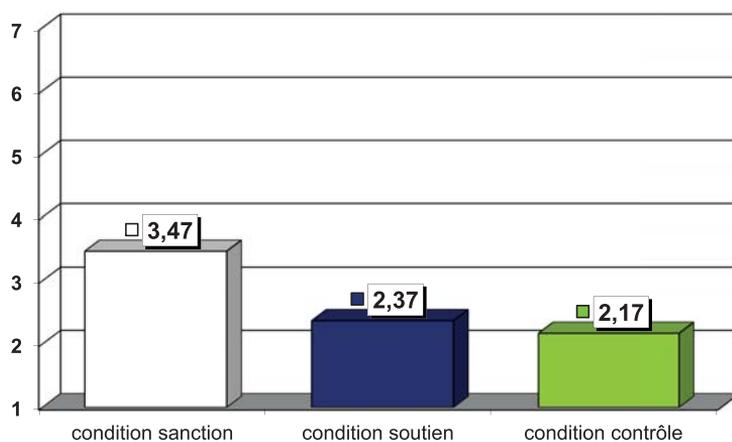
Etude 2: Conditions et insertion professionnelle

Insertion professionnelle



Etude 2: Conditions, honte et culpabilité

Honte et culpabilité



Dans les conditions de « sanction » et de « soutien », les demandeurs d'emploi se sentent menacés.

Les conditions de « sanction » et de « soutien » incitent les demandeurs d'emploi à chercher du travail.

Pourtant, dans la condition « soutien », une partie de la menace liée à ces démarches actives de recherche d'emploi disparaît

→ permet de diminuer la honte et la culpabilité

Il reste toutefois la menace morale et la menace du contrôle.

Les politiques publiques qui se focalisent sur le **manque de qualification et sur la faible motivation** à chercher un emploi

- contribuent au maintien des stéréotypes dans la population tout-venant
- augmentent l'auto-stigmatisation et l'identité négative des chômeurs
- les empêchent de bénéficier des rares ressources qu'ils pourraient mobiliser

Remettre en question les politiques actives d'emploi car elles accentuent la responsabilité personnelle et justifient la discrimination à l'égard des chômeurs

Merci pour votre attention!

Présentation

Florence Loriaux

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux: «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 Pause

10h45 «Tous Glandeurs : Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 Lunch

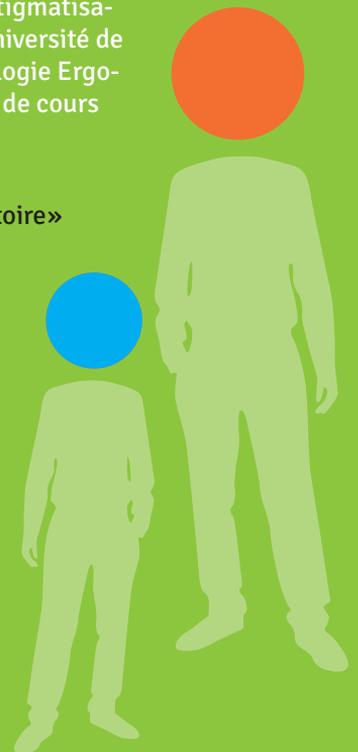
13h15 «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP – Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

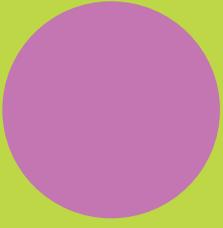
15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié





La stigmatisation des chômeurs et des chômeuses dans l'Histoire

Projet ISP, Tournai 9 octobre 2014



Le chômeur, une histoire méconnue

Dans une société en crise, gouvernement, partis politiques, syndicats, medias, opinion publique, experts... chacun a un discours sur le chômage, les chômeurs, les institutions qui gèrent le système chômage : comptabilisation, accusation, culpabilisation, stigmatisation,...

L'histoire nous permet d'analyser la mise en place de mécanismes de stigmatisation à l'encontre des chômeurs.

Homo chomicus

- Le chômeur est devenu un sujet d'étude ausculté, disséqué aussi bien par les économistes et les économètres qui tendent à expliquer l'apparition du chômage, que par les sociologues qui se penchent sur ses comportements, les psychologues, les politiciens, les statisticiens, les criminologues, les syndicalistes, la presse et même les historiens. Quelle que soit la nature du chômage (conjoncturel, structurel, accidentel), qu'il soit involontaire ou non, partiel ou complet les stéréotypes restent identiques.

Un seul groupe pour désigner des identités sociales différentes

- Lorsqu'on évoque le sujet des chômeurs, on envisage une masse anonyme dans laquelle se fondent les individus transcendant les catégories sociales, les sexes, les races et les âges.
- Même Léon Trotski estime que *«les chômeurs ne sont pas une classe mais ils constituent déjà une couche sociale très compacte et très stable, qui cherche en vain à s'arracher à des conditions de vie insupportables»*.

Quand les stéréotypes traversent les âges

- Depuis l'Antiquité, dans les sociétés marquées par la valeur travail, celui qui, valide, ne travaille pas est identifié par une série de stéréotypes : paresseux, oisif, profiteuse, inapte voire même criminel !

Rechercher le chômeur dans les sources d'histoire

- Le terme chômeur n'apparaît qu'au 19^{ème} siècle. Pour le trouver dans les sources antérieures, il faut se référencer au domaine de la charité et de la bienfaisance où on les désigne comme les sans-travail, les sans-ouvrages, les vagabonds, les indigents, les misérables, bref ceux qui ne possèdent rien.

Un changement dans les mentalités

- Dans un premier temps, le pauvre apparaît sous plusieurs images : celle du pauvre, occasion pour le riche d'accomplir sa rédemption en faisant la charité ;
- L'image du Christ souffrant;
- Enfin celui qui mérite considération pour sa valeur spirituelle et humaine propre.
- Par la suite, il est considéré comme un individu indésirable, fauteur de troubles, danger potentiel pour l'ordre social.

De la charité à la prise en charge publique

- L'Eglise est d'abord seule à s'occuper des pauvres. Progressivement, les pouvoirs publics prennent le relais

N° 38. 25 juillet 1700.
**DECLARATION
DU ROY,**

Donnée à Versailles le 25. Juillet 1700.

PORTANT Reglement pour
les Pauvres Mendians Vali-
des, & pour les obliger d'aller
travailler à la Campagne.



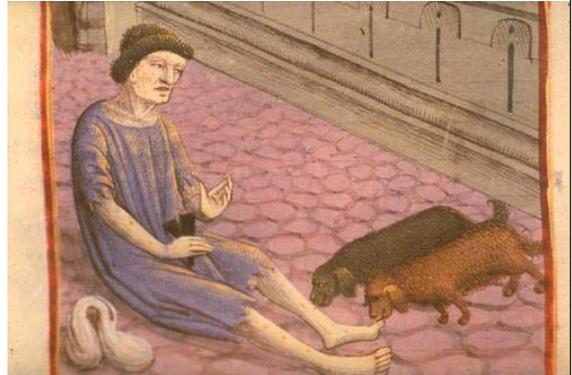
A GRENOBLE.

Chez **ALEXANDRE GIROUD**, Libraire de
Messieurs de Pavement : à la Salle du Palais.

Avec Privilège.

Séparer le bon grain de l'ivraie

- Dans une société marquée depuis des siècles par la valeur « travail », le manque d'occupation est perçu comme un état de fainéantise. Il s'agit dès lors de distinguer le bon pauvre du mauvais pauvre et de, selon l'expression consacrée, séparer « le bon grain de l'ivraie ».



Une réponse au chômage : l'enfermement des chômeurs et leur remise au travail

- Dès le 14^{ème} siècle, face à l'augmentation du nombre de pauvres, la lutte s'organise contre eux car ils représentent, du fait de leur grande mobilité, un danger pour l'organisation sociale.
- L'enfermement deviendra un des moyens de lutter contre le chômage tout en exerçant une étroite surveillance et en remettant les individus valides et oisifs au travail.

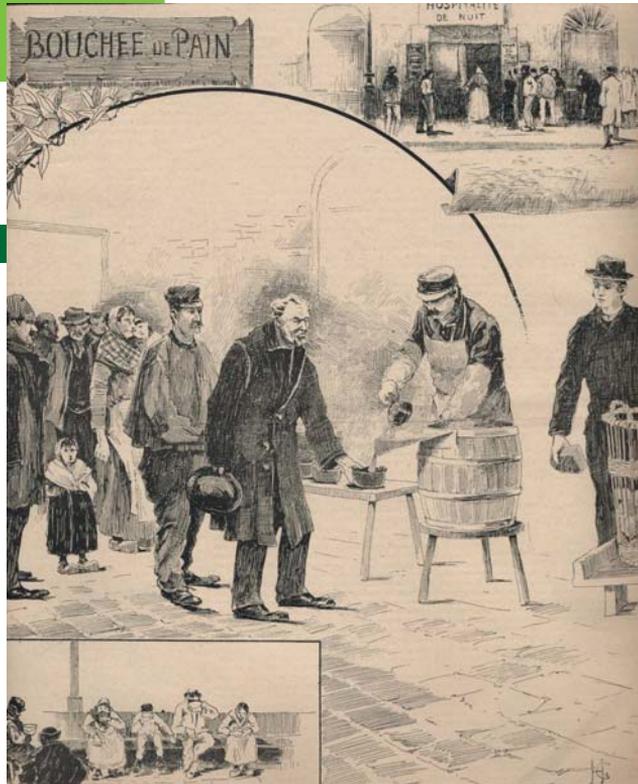


Justifier et responsabiliser la pauvreté

- Au 19^{ème} siècle, l'idéologie libérale va chercher à justifier les inégalités sociales produites par la révolution industrielle. Les textes dénoncent les vices de la classe ouvrière comme cause de la misère : « **la misère est le châtimeut de la paresse et de la débauche** »

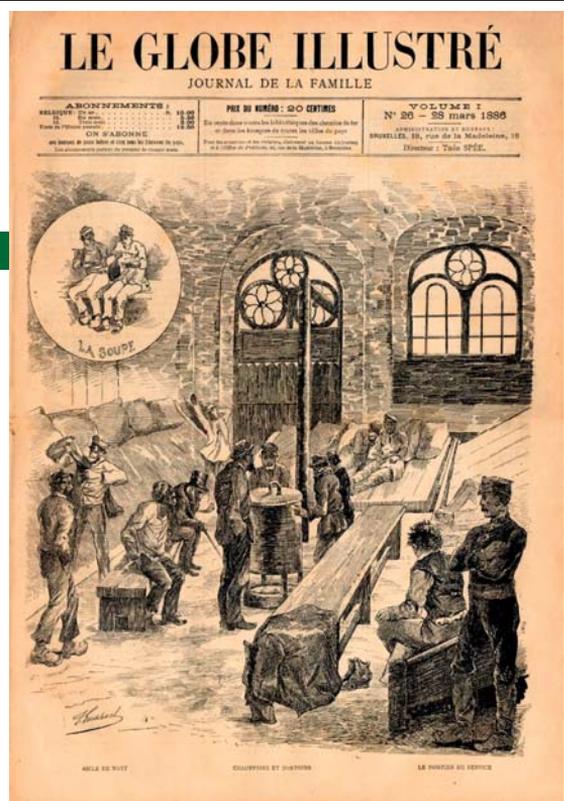
Au 19^{ème} siècle : les dépôts de mendicité

- Quand un travailleur perd son emploi au XIX^{ème} siècle (maladie, vieillesse, chômage), il est assimilé au vagabond et peut être enfermé dans des **dépôts de mendicité**.
- Il peut bénéficier de la **charité** (œuvres d'assistances privées) à condition de faire la preuve qu'il est un bon pauvre



Durant la période 1870-1886 crise et première apparition massive du chômage

L'Etat ne protège pas les chômeurs contre la misère



Réactions face à la question sociale

- L'État n'intervient pas au nom du libéralisme économique.
- Pour les Libéraux comme pour les Catholiques, il n'y a pas de question sociale.
- La pauvreté doit être traitée par la bienfaisance et la charité.
- L'Église n'a que peu conscience du problème social.

LE CHÔMEUR EST-IL DANGEREUX ?



Le chômeur et la statistique criminelle

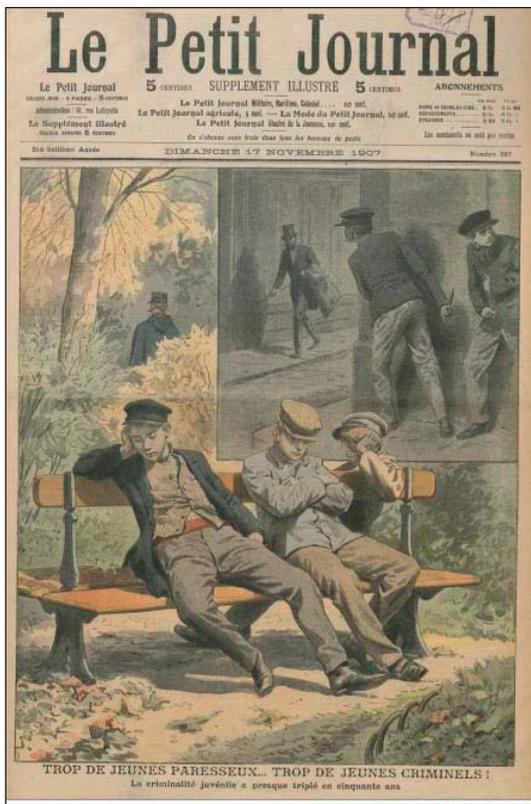
- Le contexte économique influence-t-il la criminalité ? Telle est la question qui se pose depuis des siècles. Mais avec l'émergence de la statistique, le lien va pouvoir être étudié même si certains auteurs vont préférer mettre en corrélation les déficiences morales et physique de l'individu et la délinquance.

Ducpétiaux. Des moyens de soulager la misère

- « Voici l'hiver (...), avec la stagnation des affaires, avec l'absence de travail pour une grande partie de la population ouvrière; la misère sera grande; force sera peut-être à bien des malheureux de tendre la main aux riches : agrandissez donc vos prisons, augmentez le nombre de vos geôliers, fortifiez vos juges contre les émotions de la pitié, car les coupables seront nombreux ».

1886 : un chômage massif provoque la révolte

- Face à une situation d'insécurité économique et d'absence de protection sociale, le monde ouvrier s'engage dans un processus de contestation et d'organisation



L'idée d'assurance chômage

- Les syndicats organisent un système de prévoyance en mettant sur pied des caisses d'assurances alimentées par les cotisations des membres.
- Les pouvoirs publics commencent à la fin du XIXème siècle (ville-province) d'accorder des aides aux financements des caisses
- Création de bourse de travail et d'offices de placement

Les bourses de travail

- La création de bureaux de placement, de bourses de travail permet d'identifier les « inemployables », et d'adopter une discrimination envers cette catégorie. « *Pour celui qui veut travailler une fois par semaine et rester au lit le reste du temps (...), la bourse du travail rendra ce souhait irréalisable* » (Beveridge).

BOURSE DU TRAVAIL OFFICIELLE

de
L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE

SOUS LE CONTRÔLE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL
ET DU RAVITAILLEMENT



Rue du Midi, 65, BRUXELLES.

PLACEMENT GRATUIT
pour toutes les Professions.

<p>Bureaux ouverts de 8 à 17 h^{res}, excepté le Samedi après-midi, les Dimanches et jours fériés.</p>	<p>Téléphones :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Offres et</td> <td style="text-align: right;">2776</td> </tr> <tr> <td>Demandes d'emplois</td> <td style="text-align: right;">2777</td> </tr> <tr> <td>Administration</td> <td style="text-align: right;">2778</td> </tr> </table>	Offres et	2776	Demandes d'emplois	2777	Administration	2778
Offres et	2776						
Demandes d'emplois	2777						
Administration	2778						

L'œuvre par le travail

Délivré le

7135 à M

Maison du Travail

Hommes : Rue du Potay, 31
Femmes : Rue du Péry, 3

LIEGE

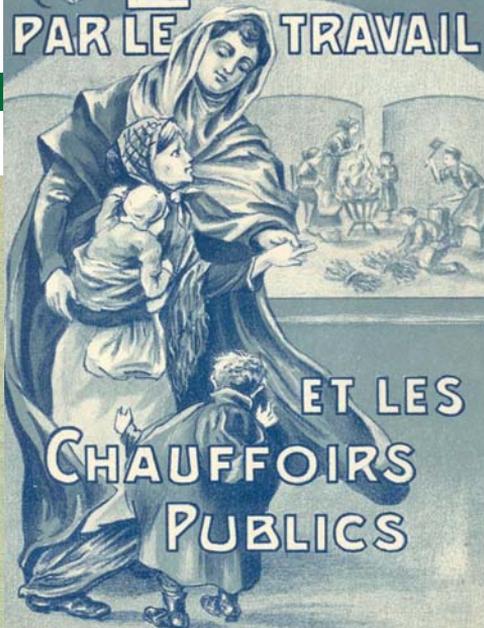
BON POUR
1 HEURE DE TRAVAIL
à 15 Centimes

—:—

Bon personnel et incessible.

AU PROFIT
DES ŒUVRES

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL



**ET LES
CHAUFFOIRS
PUBLICS**

1914 CORNET

L'œuvre par le travail

- : « *L'aumône en travail mérite toutes nos préférences. Se multipliant dans les mains de celui qu'elle assiste, elle économise les ressources de la charité ; elle échappe d'ailleurs aux abus qui discréditent le secours en argent. Au regard du pauvre, elle le moralise, elle lui épargne ce que l'aumône gratuite a de trop humiliant et lui fait goûter la saveur particulière d'un pain gagné à la sueur du front* ».

L'individu responsable de son sort

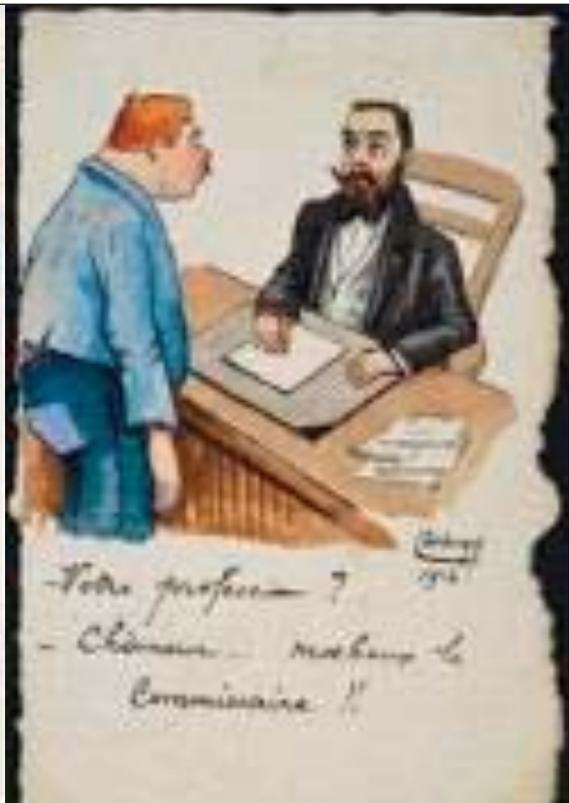
- « *Les uns, déçus par leur propre faute, leur paresse, leur ignorance, leurs vices, jusqu'au dernier degré de la misère, dépourvus de tout, vêtus de haillons sordides, ne conservent guère l'apparence d'êtres humains qu'aux yeux de ceux qui ont la conviction de l'incessible dignité humaine. (...) Si nous recherchons la misère des premiers, il nous paraît avec évidence qu'elles ne sont autres que l'horreur du travail, les habitudes vicieuses de paresse et d'ivrognerie, de versatilité et de vagabondage* »

Première intervention de l'Etat

- 1907 : l'Etat intervient pour la première fois en octroyant un budget au Ministère du Travail afin de soutenir les caisses de chômages (subsides).

1914-1918 : le chômeur héros ou profiteur ?





Le chômeur profiteur ?

- Après la Première Guerre mondiale, le chômage augmente. Il s'agit de passer de la notion de secours à la notion de prévoyance et d'assurance.
- Un **Fonds national de crise** subsidie les caisses de chômage au prorata des cotisations ouvrières et aide les caisses exsangues
- Une assurance chômage libre subsidiée par les cotisations et par l'Etat se met en place (1920).



Contrôle des chômeurs.



Paiement du chômage.

- Indemnisation du chômage involontaire des ouvriers syndiqués grâce à la subvention des caisses de chômage via un Fonds national d'aide aux caisses de chômage (1920)

Réactions patronales

- La garantie qu'a l'ouvrier de bénéficier d'un revenu minimum lorsqu'il est sans travail entraîne une campagne dénonçant les abus commis par les chômeurs.
- Cette attaque relayée par la presse provoque la réforme du système.
- Derrière l'attaque, ce sont aussi les syndicats qui sont visés !

l'état de besoin :

Extrait de l'Arrêté royal du 6 septembre 1921 Seront exclus du fonds national de crise

Le chômeur appartenant à un ménage cultivant (en location ou en propriété);

- Le chômeur appartenant à un ménage ayant, soit: un cheval ou un mulet, deux bêtes de gros bétail, quatre cochons, dix moutons ou chèvres, cent poules, ou cumulativement l'équivalent de l'une de ces catégories;
- Le chômeur ayant des pigeons, coqs, oiseaux, chiens ou autres animaux en vue de participer à des concours ou participant habituellement à ceux-ci;
- **Le chômeur d'une conduite notoire ou s'adonnant à la boisson ou au jeu;**
- Le chômeur convaincu d'avoir fait une fausse déclaration de ressources »

De l'assurance à l'assistance

- Il faut se trouver en **état de besoin** pour toucher des allocations. L'assistance aux chômeurs reprend le pas sur l'assurance.
- Le mythe du chômeur profiteur est de retour.

La crise des années 1930

- Croissance du chômage, baisse de salaires, diminution des pensions, réduction ou suppression des allocations de chômage sont quelques-unes des mesures prises par le Gouvernement afin d'enrayer le déséquilibre budgétaire.



La crise des années 30 : émergence des comités de chômeurs



JOURNAL DES CHOMEURS

Rédaction :
PLACE WARHET, 1, LIÈGE

ORGANE DE
L'UNION DES CHOMEURS
DE LIÈGE

Le Numéro :
25 CENTIMES (pour frais)

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE

Ce que nous réclamons au point de vue communal.

Après discussion des revendications immédiates, les chômeurs ont décidé de soumettre au Conseil communal, le cahier de revendications ci-dessous.

Ces revendications étant un minimum vital d'existence, les chômeurs sont prêts à lutter jusqu'à complète satisfaction.

CAHIER DE REVENDICATIONS IMMÉDIATES DES CHÔMEURS ASSURÉS & NON ASSURÉS

- 1) Nous demandons : que le secours à allouer immédiatement aux chômeurs non assurés SOIT ÉGAL à l'indemnité accordée aux chômeurs assurés, après que ceux-ci ont épuisé leur droit à la caisse primaire.
- 2) l'allocation immédiate d'un secours d'hiver de 100 francs par chômeur et de 50 francs par personne à sa charge
- 3) la mise à la disposition des chômeurs des chauffoirs publics et des asiles de nuit.
- 4) l'octroi de 150 kgs de charbon tous les (15) jours à chaque chômeur, à enlever par l'intéressé au charbonnage le plus proche de son domicile.
- 5) la distribution de 500 grammes de pain, par personne et par jour et l'organisation de soupe populaire.
- 6) l'intervention des pouvoirs publics dans le paiement des loyers pour tous les chômeurs.

7) la distribution de vêtements et de chaussures aux enfants des chômeurs et aux chômeurs.

8) l'exonération de toute taxe et impôt.

9) le paiement par la commune des timbres pour les cotisations de vieillesse et mutualité.

10) la gratuité du déplacement en autobus, tram et train relatif à leur état de chômeurs et pour tous les sans travail.

11) la suspension de toutes les dettes contractées par les chômeurs, vis-à-vis des maisons de crédit et des sociétés de maisons à bon marché.

12) l'exécution de grands travaux d'utilité publique.

13) la semaine de 40 heures, avec la journée de 7 heures et le salaire plein.

14) le retrait de la circulaire ministérielle obligeant les chômeurs assurés à accepter n'importe quel travail, sous peine de suppression d'indemnité de chômage.

15) à être traités par les employés et fonctionnaires de l'Assistance publique, comme des hommes et non comme des bêtes, et avec plus de célérité.

Nous exigeons la prise en considération du présent cahier de revendications immédiates, à la plus prochaine assemblée du Conseil communal, tout en faisant remarquer que cet acte ne peut suffire aux chômeurs, mais que sa mise en application sans aucun retard s'impose.

CHÔMEURS.

Face aux ventes de Noël !... Ouvriers sans travail, Ouvriers des Usines et des Puits, Travailleurs des Bureaux et Magasins, DEBOUT CONTRE LA FAIM ET LA MISÈRE !...

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER. GRANDE MANIFESTATION
Grand Meeting de Concentration, à 2 heures, Place St-Jean,
POUR SE RENDRE A L'HOTEL DE VILLE.

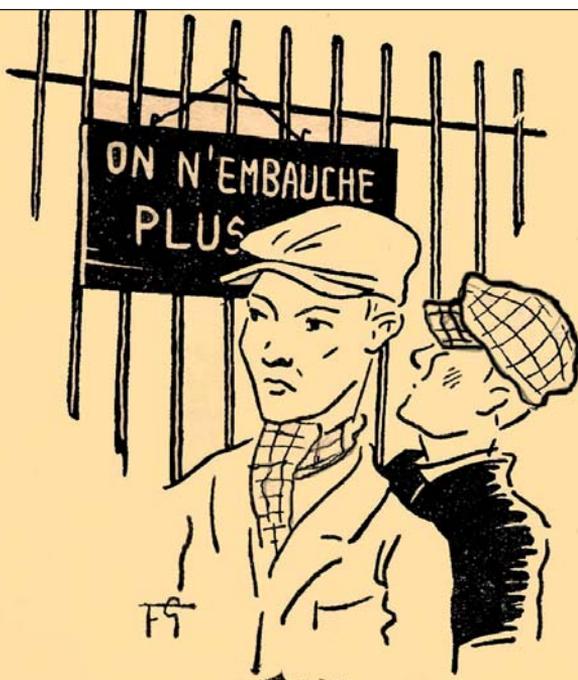
Ed. rep. L. Dorsner, 28, rue de Hautfève, Liège.

Les syndicats dans la crise

- Troubles sociaux (1932, 1936)
- Augmentation du nombre d'affiliés (nombre d'affiliés double entre 1930 et 1933) : le chômage est la cause de ce renforcement numérique.
- Problème des « syndiqués » alimentaires (chômeurs non assurés).
- « Paralyse » syndicale dans les années 1930 (lourdeur de la gestion du chômage).
- Les caisses syndicales s'épuisent. Le FNC (Etat) renfloue jusque 80%. Le contrôle se centralise

La marche de la faim sur Bruxelles

- Les 15.000 chômeurs comptabilisés en août 1930 sont passés à 168.204 en février 1932 puis à 213.000 en 1934 avant d'atteindre en janvier 1935 le point culminant des 223.000 chômeurs complets.
- En mars 1933 s'organise, comme dans d'autres Etats, une marche de la faim.



comme cela existe déjà en Allemagne et à Bruxelles, à la Bourse du Travail Libre « Concordia ».

Attaques patronales

- L'offensive patronale visant les abus des chômeurs dans les années 30' s'amplifie : « chômeurs professionnels », « poil dans la main », « défaillances morales », « oisiveté », « refus de travail », « groupes parasites », « fraude sociale », « séances prolongées d'estaminet », de « viols des droits des patrons qui interviennent pour une part prépondérante dans les ressources des pouvoirs subsidants »

Objectifs patronaux

- Réduire au maximum les allocations pour « aiguïser » le goût du travail à n'importe quel salaire.

L'état de besoin (AR juillet 1932)

- Il s'agit de soumettre le droit aux allocations à l'état de besoin établi **après une enquête individuelle**. On tient compte de la zone de travail, le salaire de référence, la composition du ménage.
- Tout chômeur en non état de besoin n'a pas droit à l'allocation, volonté de casser le lien entre syndicat et organisation politique, exclusion des chômeuses, épouses de travailleurs.

- On réduit de 25% le montant des allocations pour les hommes dont les femmes travaillent
- Avec ces mesures, plus de 100.000 personnes sont exclues



Une solution : interdire le travail de la femme mariée

- « On peut résorber le chômage et remettre 100.000 chômeurs au travail » titre *La Vie Nouvelle*, le 5 juillet 1936. La solution : interdire le travail salarié de la femme mariée : « il est profondément regrettable de voir que dans notre pays d'après le recensement officiel de 1930, il y a 112.000 femmes mariées occupées dans les usines et les bureaux, qui en fait prennent la place de 100.000 chômeurs »

« n'est-ce pas écœurant de voir des hommes obligés de nettoyer la maison, faire la soupe, laver la vaisselle pendant que la femme est à l'atelier où elle travaille dur sur des machines aux mouvements rapides et cadencés »



Mettre la pression sur les chômeurs

- *Le Plan, hebdomadaire de combat pour le plan du travail, du 1^{er} juillet 1934, « le carcan du chômeur se resserre. Détruire le chômage devrait être le delenda Carthago de nos dirigeants, mais il n'est ni dans leurs bouches, ni surtout dans leurs esprits car lorsque nos ministres emploient la formule : »lutte contre le chômage », il faut traduire lutte contre les chômeurs. Sous prétexte de lutte contre les abus, en adoptant pour cela un système absurde, on harcèle malheureux de toutes les manières ».*

L'argument de la déqualification

- *. Pendant les premiers temps de son chômage, il trouvera à s'occuper chez lui à l'un ou l'autre petit travail. Mais à la longue, ceux-ci feront défaut et l'ouvrier très souvent sera atteint d'une réelle dépression. D'autre part, un chômage prolongé réduira sa capacité professionnelle. L'habileté manuelle, la dextérité, la souplesse ou, par ailleurs, la force et l'énergie requises par le travail subiront une diminution parfois très sensible »*

La situation particulière des vestons noirs



Le film contre les préjugés

- La belle équipe, film français de Julien Duvivier (1936)
- dès la première séquence, Gabin s'en prend à son logeur qui lui réclame le paiement de la chambre, lui reprochant d'être chômeur par paresse et non par absence de travail : «Chômeur, c'est pas ce qu'on avait rêvé étant même» lui crie Gabin



Les enquêtes sociologiques

- Face à l'ampleur de la crise, les gouvernements nationaux mettent en place des commissions d'étude de la pauvreté tandis que des centres de recherches socio-politiques ainsi que des bureaux de statistiques à travers le monde s'interrogent sur les conditions de survie des chômeurs.

Les chômeurs de Marienthal

- En 1931, l'Institut autrichien de recherche en psychologie économique mène une enquête sur les chômeurs de Marienthal, un village industriel près de Vienne dont la fermeture de l'entreprise textile entraîna le chômage complet de 367 ménages sur les 478 que comptent le village. L'enquête vise à montrer les conséquences psychologiques et sociales de trois années de chômage et de la fin des secours, la commune n'ayant plus d'argent. On assiste à la dégradation morale d'une population partagée entre résignation, apathie et désespoir.

Satisfactions patronales

« Du contrôle enfin institué, du moins d'une façon partielle, a montré la réalité des abus qui avaient si vivement inquiété l'opinion publique et a contribué à fortifier la conviction du gouvernement qu'il était dans la bonne voie »

Bulletin du Comité central industriel, février 1934

LE MOUVEMENT OUVRIER CONTRE-ATTAQUE



ÉDITORIAL

Du Travail ou du Pain

DANS le passé, on a souvent reproché à la presse bourgeoise — et avec combien de raison! — de ne pas s'occuper assez de la vie des travailleurs, d'ignorer leurs conditions d'existence et de méconnaître leurs aspirations.

C'est un reproche qu'on ne pourrait plus lui faire — du moins en certaines parties — car, depuis que la crise s'est installée en maîtresse dans la plupart des grandes industries, la grande presse d'information, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, multiplie les colonnes consacrées au chômage. Non pas, empressons-nous de le dire, pour étudier ses causes et les moyens de l'atténuer, sinon de le supprimer, mais pour dénoncer les « abus » qu'il provoque et la nécessité qu'il y a de mettre les chômeurs au pas!

Les abus? On attend depuis longtemps que les plamifils de la presse dirigée se décident à ouvrir leurs dossiers et à préciser les faits, car, ce n'est pas abuser, n'est-ce pas, que de recevoir ce à quoi on a droit en vertu des règlements établis par un ministre qui n'a rien de socialiste et un collège d'hommes dont la grande majorité ont toujours été hostiles à nos doctrines? Du reste, s'il y avait des preuves sérieuses que la tromperie et le dol sont pratiqués d'une façon aussi étendue qu'on veut le faire croire, pensez-vous qu'on aurait attendu non seulement un jour, mais une minute pour les produire?

Pensez-vous que si ces preuves existaient, les scribes de la « Libre Belgique », de l'« Étoile belge » ou de l'« Echo de la Bourse », pour ne citer que ceux-là, en seraient réduits à exagérer le moindre fait et à mentir comme ils le font?

« Des travaux urgents sont à exécuter et les chômeurs refusent de se dérangier », lit-on un

on retrouve le « scandale » dans tous les autres! « Un de nos amis a fait passer une annonce demandant un jardinier et personne n'a répondu à l'offre », lit-on, une autre fois, et on laisse sous-entendre que les 150,000 chômeurs complets ne sont, en réalité, qu'une bande de fat-néants!

Récemment, une feuille bruxelloise a publié un article intitulé : « La prime au chômage », dans lequel on expliquait que, sous le régime actuel, il est préférable pour l'ouvrier de chômer quatre jours plutôt que trois : on gagne davantage; qu'il n'y a aucun intérêt à travailler trois jours par semaine puisqu'on touche la même chose en chômant cinq jours, etc. L'article a naturellement été repris par nombre d'autres feuilles, et aujourd'hui il y a quantité de gens qui croient que les ouvriers qui ont encore la chance d'être au travail chôment comme ils veulent quand ils veulent. Mais alors, les patrons n'auraient donc plus rien à dire, ils se feraient les complices des requêteurs! Non, si les ouvriers avaient une telle puissance, ils l'utiliseraient à de meilleures fins et ceux qui écrivent des diatribes du genre de celles que nous relisons, seraient les premiers à s'en apercevoir.

En fond, ces messieurs savent bien qu'ils mentent et s'ils persévéraient dans le mensonge avec tant d'obstination, c'est qu'ils espèrent discrediter le régime d'assurance aux yeux de la foule et arriver finalement à le mettre par terre.

Leur campagne ne vise qu'à cela, mais, on peut bien leur dire, ils n'y arriveront pas. Les travailleurs, qui n'ont rien à dire dans l'organisation des systèmes de production et de répartition, ne peuvent être rendus responsables de l'anarchie dans laquelle le pays se débat.

Et si on ne sait pas leur donner du travail, ils

2e CAS

Un autre camarade nous écrit :

« Je suis marié et j'ai deux petits enfants qui vont encore à l'école, l'un est âgé de 8 ans, l'autre de 5 ans.

Je suis chômeur complet. J'ai touché pour le mois de mars 24 jours de chômage à 20 francs soit 480 francs. Je n'ai pas d'autres ressources.

Voici le tableau de mes dépenses et de mes ressources pour le mois de mars :

Loyer	Frs : 125,—
Syndicat	21,50
Pain	55,—
Margarine	50,—
Charbon (Je suis obligé de prendre mon charbon au détail n'ayant pas le moyen de l'acheter par 1.000 kg)	80,—
Pommes de terre	17,50
Lard (2 kg par mois)	12,—
Café (1 livre 1/2 par mois) le meilleur marché au village où j'habite	12,—
Savon noir pour la lessive	3,80
Sucre	3,80
Pétrole pour la lumière	10,—
Savon de toilette	3,—

Total : Francs : 393,65

Une fois ces dépenses indispensables couvertes, il me reste par mois et pour 4 personnes 66 francs 35 pour les légumes, pour la viande, pour le lait, pour le fil à coudre, pour la laine pour réparer les bas, pour les torchons, pour la réparation des chaussures.

Tout compté, je ne saurais pas acheter une paire de chaussures ni un vêtement pour les enfants.

La détresse des chômeurs dans *La Vie Nouvelle*, 6 mai 1934

Les jeunes et le chômage



- Le nombre de jeunes touchés par le chômage dans les années 1930 est impressionnant. Bien qu'il n'existe aucune statistique exacte, on estime en 1934 à 39.850 le nombre d'assurés et à environ 80.000 le nombre des jeunes touchés par la crise.

Jeunes et chômeurs

Déception, découragement, révolte contre la société, détresses matérielles, déchéances physiques, morales, convictions religieuses ébranlées, angoisse des futurs apprentis, incertitude pour toute la jeunesse ouvrière, appauvrissement considérable de la classe ouvrière de demain, préjudices graves à la renommée de la main d'œuvre nationale, perspectives de troubles sociaux; le voilà le long et sombre cortège de misères qui accompagnent ces deux mots: « jeunes chômeurs »!



1945 : Sécurité sociale : l'assurance-chômage devient obligatoire

- Jusque là, l'assurance-chômage reposait sur **l'affiliation volontaire**. Le Pacte social conclu après la Seconde Guerre mondiale va la rendre obligatoire. Le droit aux allocations est généralisé, sans que l'on tienne compte d'un état de besoin.

Les golden sixties : des années d'or ?

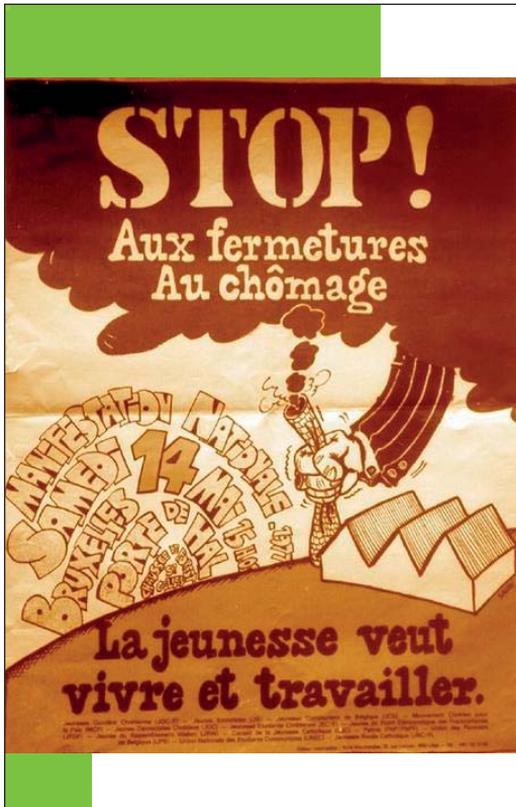
- La Belgique connaît une forte croissance économique, le secteur tertiaire se développe.
- C'est l'époque des autoroutes, des agences bancaires, des supermarchés, des parcs industriels.
- Sur le marché du travail, le plein emploi est atteint.
- Le pouvoir d'achat des salariés augmente et les milieux modestes entrent dans la consommation de masse.



1975-1984 : envolée du chômage

- Dans un contexte de choc pétrolier et de crise du système monétaire, on assiste à une explosion du nombre de sans emplois.





Fin des années 1970: crise, augmentation du chômage et manifestations pour des emplois et un revenu



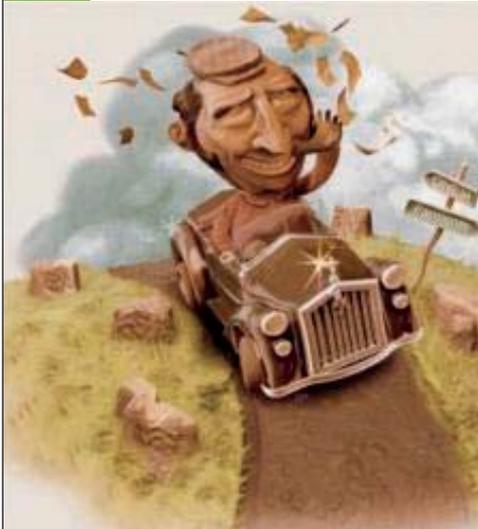
- « Depuis lors, la réglementation en matière de chômage n'a cessé d'évoluer. (...) C'est sur les jeunes et sur les cohabitants que portera l'essentiel des mesures d'économie et des restrictions de droits lors de la crise économique des années 1980 et 1990. »





Nouvelles attaques : quand Le Soir s'en mêle ou la manipulation des chiffres

« Les fraudes aux allocations de chômage détectées par l'Onem ont explosé en trois ans, augmentant de 40% entre 2007 et 2010, révèle lundi Le Soir » qui titre en février 2012 « *la fraude au chômage reste un sport national* »



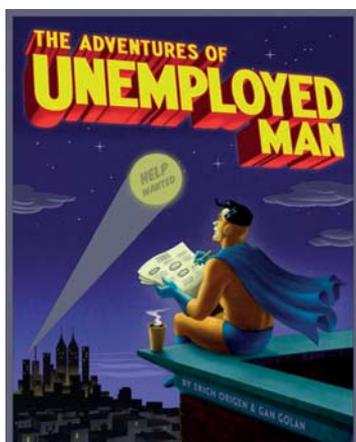
Cette caricature est sensée présenter un chômeur escroc, profiteur de la sécurité sociale, pourri de fric au point qu'il largue des billets de banque par dessus bord. Les pancartes indiquent qu'il les a obtenu auprès de l'"ONEM" et que loin de chercher un nouveau travail, ce "profiteur" se rend vers "Farniente".

Le Soir, 6 février 2012

Défendre son image

- Entre discrimination, exclusion et stigmatisation, le chômeur peut avoir le visage de la victime ou du profiteur. Avec l'organisation de comités de chômeurs une nouvelle image se met en place : celle de la **revendication**. L'émergence du cinéma militant permettra d'ailleurs d'appuyer leurs revendications et de donner à ce groupe une sorte de reconnaissance ou du moins une identité nouvelle.

La bande dessinée à la rescousse



LE COLLECTIF DES FEIGNASSES
appelle tous les sans-emploi, précaires ou autres exclus,
à prendre le droit d'être heureux ensemble, pour au moins un moment

La fête des chômeurs

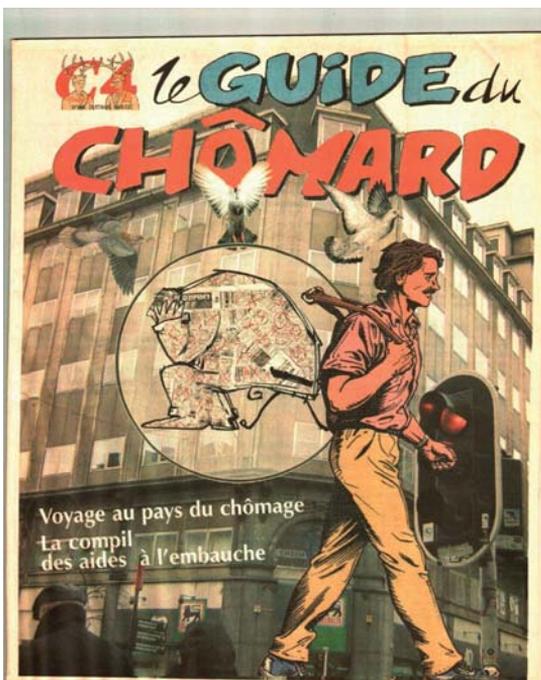
Musiciens, clown, bavardages, rencontres, discussions,
informations, ateliers, mur d'expression, pique-nique...



le vendredi 14 juin de 14 h à 22 h
Gare du Clapier à St-Étienne

feignasse@riseup.net

<http://www.facebook.com/collectif.feignasse> — <http://collectif-feignasse.over-blog.com>





Conclusion

- . Force est de constater que les représentations stigmatisantes ont la vie dure. De l'indigent valide qui doit être remis au travail de force, on est passé à l'image d'un chômeur volontaire qui profite du système voire même qui pourrait porter atteinte à l'ordre social.

Pour continuer à rêver la solidarité entre citoyens doit être globale

Tendance actuelle à **fractionner la protection sociale** et la solidarité entre des catégories distinctes de bénéficiaires : les jeunes, les chômeurs, les malades, les retraités, etc.

Or, la solidarité, quand elle cesse d'être globale, se transforme en **assurance**, puis en **assistance** ou en **charité**.

Ateliers

Pistes de travail

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux: «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 / Pause

10h45 / «Tous Glandeurs : Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 / Lunch

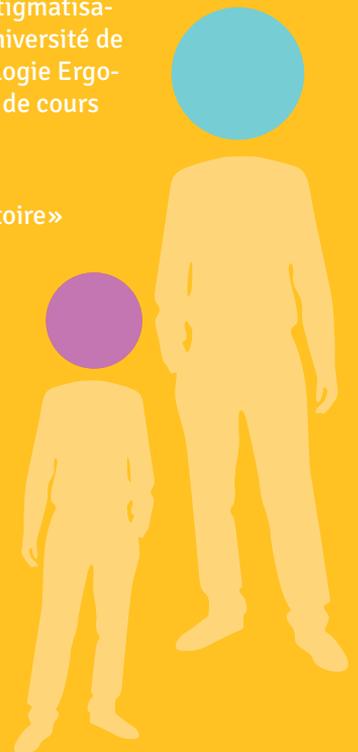
13h15 / «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP – Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

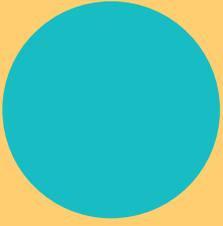
15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié





ELEMENTS MARQUANTS

Globalement, l'ensemble des présentations qui ont été faites le 9 octobre ont marqué fortement les participants. Interpellés, voir secoués, nombreux étaient ceux qui souhaitaient rebondir et poursuivre la démarche.

Voici les éléments marquants qui ont été relevés :

- **Le fait que l'histoire se répète. Mêlant insidieusement chômage, pauvreté et criminalité.**
Un questionnement quant au bienfondé de politiques qui sont réitérées, ne tenant pas compte du fait qu'au départ de notre situation actuelle, il n'y a pas assez de boulot pour tous.
Les échecs passés ne servent pas de leçons et n'aident pas à anticiper les événements. Notre impuissance face à cette répétition. Le retour de l'assurance à l'assistance.
- **La violence des stéréotypes liés aux chômeurs (parasites, fainéants, ...) et malgré tout, la non-reconnaissance du chômage comme attribut discriminant.**
L'incompétence prêtée à priori aux demandeurs d'emploi
L'importance laissée au manque de motivation dans leur situation de chômage.
La position délicate qu'occupent les plus jeunes, les plus vieux et les femmes face au chômage dans nos a priori (décalage entre les résultats du jeu et la réalité).
- **La normalisation est un autre élément marquant. L'obligation, par le cadre institutionnel de faire entrer les personnes en situation de chômage dans des cases, dans un « moule ».**
Le caractère stigmatisant du plan d'activation.
Les effets négatifs d'un vocabulaire standardisé utilisé par tous les professionnels.
La nécessité de sortir de cette catégorisation pour pouvoir valoriser les personnes.
Pour ce faire, la nécessité de prendre du recul.
- **Les lourds effets négatifs de la situation de chômage sur les personnes qui la vivent.**
Le caractère invisible de ces difficultés. Les notions de perte et de menaces. Le lien étroit entre chômage et santé mentale, l'effet durable et indélébile d'une situation de chômage sur l'estime de soi.
La culpabilité, l'auto-exclusion (culture), l'impact direct sur les capacités d'insertion.
- **La nécessité que les personnes en situation de chômage puissent se reconnaître en tant que membre d'un groupe et prendre conscience de l'illégitimité de la stigmatisation dont ils sont victimes.**
La difficulté de mobiliser et rassembler les personnes, y compris les professionnels.

SUITES ET PERSPECTIVES

L'objectif des travaux réalisés jusqu'alors dans le cadre du projet « Insertion, Stéréotypes et Préjugés » a été d'interroger nos représentations sur notre public, et nos pratiques au regard du concept de stigmatisation (étiquetage, stéréotypes, distinction, discrimination).

Nos hypothèses de départ étaient que nous avons tous, malgré nous, des a priori sur les personnes en situation de chômage et, que dans la rédaction de leurs documents officiels (et leurs pratiques ?), les organismes d'insertion socioprofessionnelle favorisent la stigmatisation des personnes en situation de chômage. L'ensemble des travaux a permis de vérifier en partie ces hypothèses. Nous espérons que la lecture de ce document vous aura permis de saisir les différents aspects de ce phénomène de stigmatisation.

La journée du 9 octobre fut riche d'apprentissages, de remises en question et d'échanges informels entre professionnels issus d'un panel varié d'organismes d'insertion. La qualité des interventions de Monsieur Bourguignon et Madame Loriaux a été très appréciée. Nous les remercions encore.

Au sortir des ateliers, en fin de journée, les personnes présentes ont été forces de propositions et étaient prêtes à se mobiliser pour faire bouger les choses et que s'améliorent nos pratiques.

- Aller au-delà de ses propres représentations et étiquettes : considérer et désigner des personnes et non des catégories de demandeurs d'emploi. Utiliser des vocables différents !
- Permettre le regroupement des personnes en situation de chômage. Organiser des espaces de rencontre. Elaborer de nouvelles méthodes de mobilisation.
- Travailler de façon coordonnée, repenser l'accompagnement. Partager des « bonnes » pratiques, modifier les documents officiels,.
- Organiser des formations : DPA, Communication non-violente, Workshop, Quoi ma gueule ?, « Dire le juste et l'injuste – Passer du je au nous ».
- Tenir compte du fait que la principale cause du chômage est structurelle, ré-axer nos travaux sur l'humain.
- Sensibiliser les professionnels qui ne le sont pas encore (Théâtre action ?).
- Sensibiliser les employeurs.
- Sensibiliser les politiques.

Parmi les propositions, dont la liste n'est pas exhaustive, certaines peuvent déjà être mises en place par chacun, au sein de son organisme. Nous veillerons à la mise en place des actions collectives et espérons que nos actions en Wallonie picarde seront entendues par le politique et l'institutionnel.

Annexes

AU PROGRAMME

8h30 / Accueil

9h / Ouverture par Guy Bracaval, Président du CSEF de Mouscron-Comines

9h15 / Présentation de nos travaux : «La tête de l'emploi» (p.5)
et une analyse sémantique réalisée en collaboration avec SONECOM
sprl, bureau d'analyse du social (p.15)

10h30 / Pause

10h45 / «Tous Glandeurs : Le chômage analysé sous l'angle de la stigmatisation» par David Bourguignon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine à Metz, Membre du laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs, Chargé de cours invité à la FOPES (UCL, Belgique) (p.35)

12h30 / Lunch

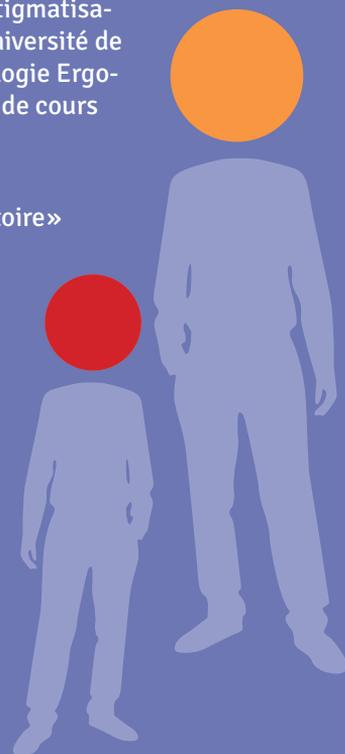
13h15 / «La stigmatisation des chômeurs et chômeuses dans l'histoire»
par Florence Loriaux du CARHOP – Centre d'animation
et de recherche en histoire ouvrière et populaire (p.71)

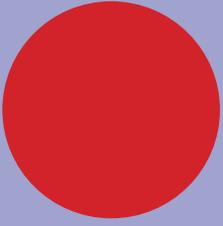
15h / Pause

15h15 / Ateliers (p.113)

16h / Conclusions (p.113)

16h30 / Verre de l'Amitié





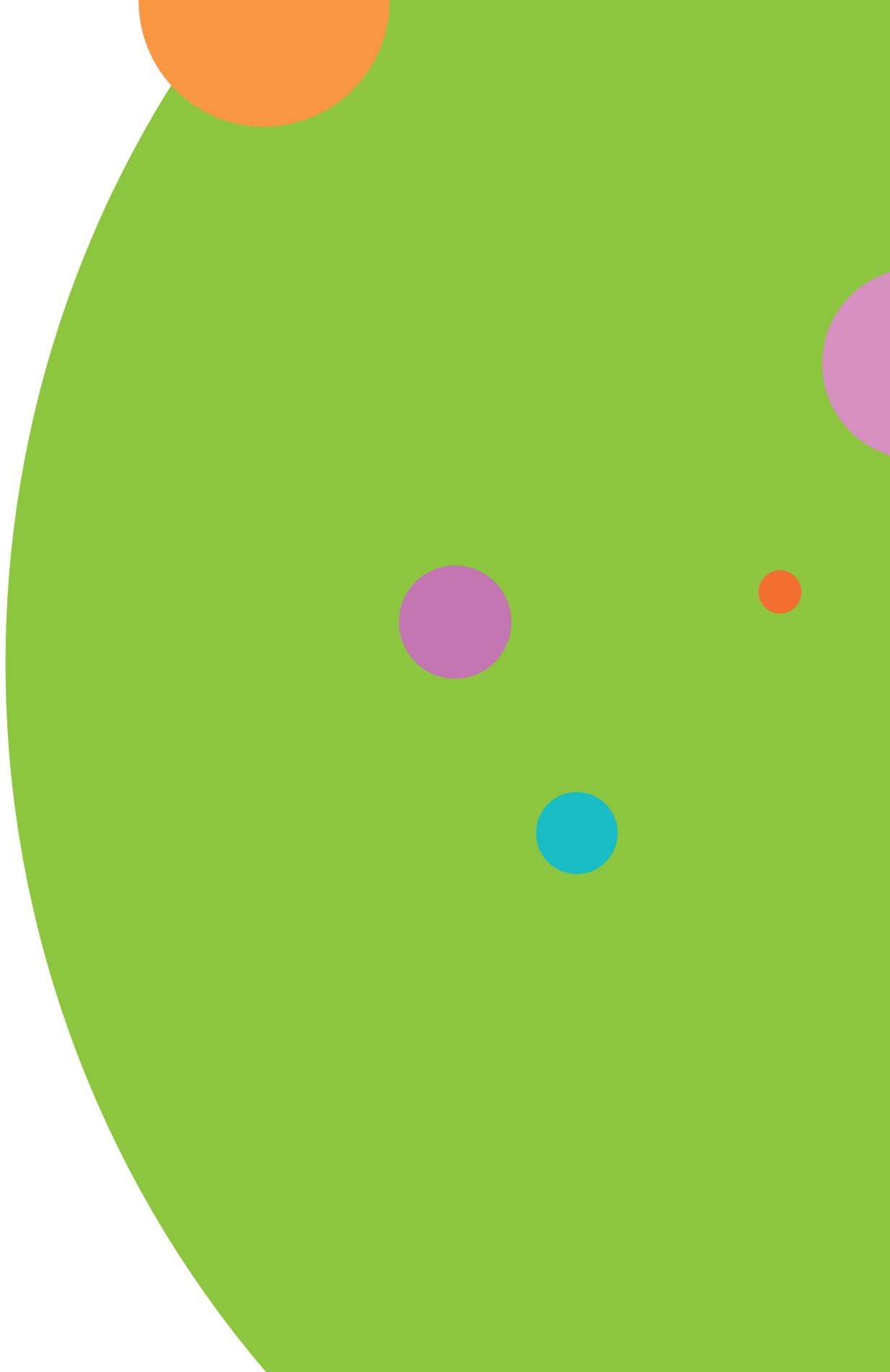
LISTES DES ORGANISMES AYANT PRIS PART AU PROJET

Voici la liste de tous les organismes qui ont pris part au projet, par leur participation à notre enquête, par leur présence le 9 octobre ou encore en se prêtant au jeu de l'analyse sémantique.

- AID Escale
- ALE Pecq
- C.S.C. HO
- CEFOP asbl
- CIEP HO
- CPAS de Beloeil
- CPAS de Bernissart
- CPAS de Comines
- CPAS de Péruwelz
- CPAS de Tournai
- Déclic'Emploi
- Femmes actives asbl
- Femmes Prévoyantes Socialistes
- F.G.T.B.
- Forem Mouscron – Direction régionale Emploi – Service des Relations partenariales
- Forem Mouscron – Carrefour Emploi Formation Orientation
- Forem Tournai – Direction régionale Emploi – Service des Relations partenariales
- Forem Mouscron – Direction Régionale Formation
- IFAPME
- IFI
- La Cuisine en Herbe EFT
- Lire et Ecrire Hainaut Occidental
- MIREWAPI asbl
- Mission locale pour l'Emploi et la Formation – Péruwelz
- Multimobil
- ONEM de Tournai
- Pôle de l'Egalité des Chances – Ville de Mouscron
- Régie des Quartiers Citoyenneté – Mouscron
- Régie des Quartiers de Comines
- Service des Affaires Sociales – PCS Mouscron
- SOS Dépannage asbl
- Tremplin 2000

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernstein, B. (1975). « Langage et classes sociales – Codes socio-linguistiques et contrôle social ». Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). « Stigmate. Les usages sociaux des handicaps ». Paris : Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun »,12-15
- Heine A., van den Abeele C., Van der Linden N. (2005). « Introduction à l'étude des représentations sociales et des stéréotypes », Travaux pratiques d'introduction à la psychologie sociale, Université Libre de Bruxelles.
- Herman, G. (Ed.). (2007). « Travail, chômage et stigmatisation ». Bruxelles : De Boek, Université.





Editeur responsable : Isabelle Nuttin, CSEF Mouscron-Comines, 1 rue de l'Echauffourée 7700 Mouscron.



En partenariat avec:

